



ARPADE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020

arpadÉ
OO

SOMMAIRE

01 Présentation générale ARPADE

02 Organigramme

03 Rapport moral de la Présidente

04 Rapport d'activités

A. Pôle Addiction / Prévention / Santé

I. CSAPA

- 1.** Service Ambulatoire
- 2.** CJC
- 3.** CSAPA Pénitencier
- 4.** Microstructures
- 5.** ATR
- 6.** CTR

II. PREVENTION

- 1.** PAEJ
- 2.** Coordination PAEJ
- 3.** I.L.S.
- 4.** Prévention Conseil Régional
- 5.** Prévention Toulouse Métropole
- 6.** Prévention PJJ
- 7.** Prévention Tournefeuille
- 8.** Une vie d'air pur – Pause Lama

B. Pôle Accueil / Hébergement /Insertion

- I.** Accueil de Jour – La Boutique Solidarité
- II.** CHRS Deltour
- III.** CHRS Riquet
- IV.** Confluences
- V.** PLIE
- VI.** Soudure

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET D'AIDE
FACE AUX DÉPENDANCES ET AUX EXCLUSIONS**

Siège social au 11 Boulevard Michelet - 31 000 Toulouse

L'association ARPADE, 48 ans d'expérience, une approche globale de la lutte contre les exclusions. Créée en juin 1973, l'association se déploie au moyen d'une direction unique associative et de la constitution de 2 pôles de missions (Pôle Accueil / hébergement / Insertion (A.H.I.), Pôle Soins /Prévention).

Cette configuration a pour objectif d'optimiser la mutualisation des compétences, afin de renforcer l'approche d'accompagnement global de la personne vulnérable. Le principe reste l'accès pour la personne en demande à tous les services qu'ARPADE peut proposer, quelle que soit la demande initiale. Au total, l'association est composée d'une centaine de salariée œuvrant sur les services suivants :

Pôle Soins et Prévention

Service Ambulatoire : Soins Spécialisés en addictologie

Centre de de Soins Spécialisés pour traiter les dépendances à différents types de produits : les drogues, l'alcool, le tabac, les médicaments

Service d'hébergement : Soins Spécialisés en addictologie

CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel (12 places) pour des personnes dépendantes aux produits psycho-actifs qui décident de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

ATR : Appartements Thérapeutiques Relais (12 Places) Ils constituent le support à partir duquel peut s'élaborer et mettre en pratique une demande de soin et d'insertion.

Service de Prévention : Prévention des conduites à risque chez les jeunes

Point Ecoute, jeunes, parents professionnels : Parler, s'informer, se rencontrer, agir,...Le Point Ecoute est au service de toute personne concernée par les questions de la jeunesse et des conduites à risque à l'adolescence.

Action de proximité de l'agglomération toulousaine : Une équipe mobile pluridisciplinaire intervient sur site pour favoriser l'accès aux soins, soutenir les acteurs locaux et développer les initiatives de prévention

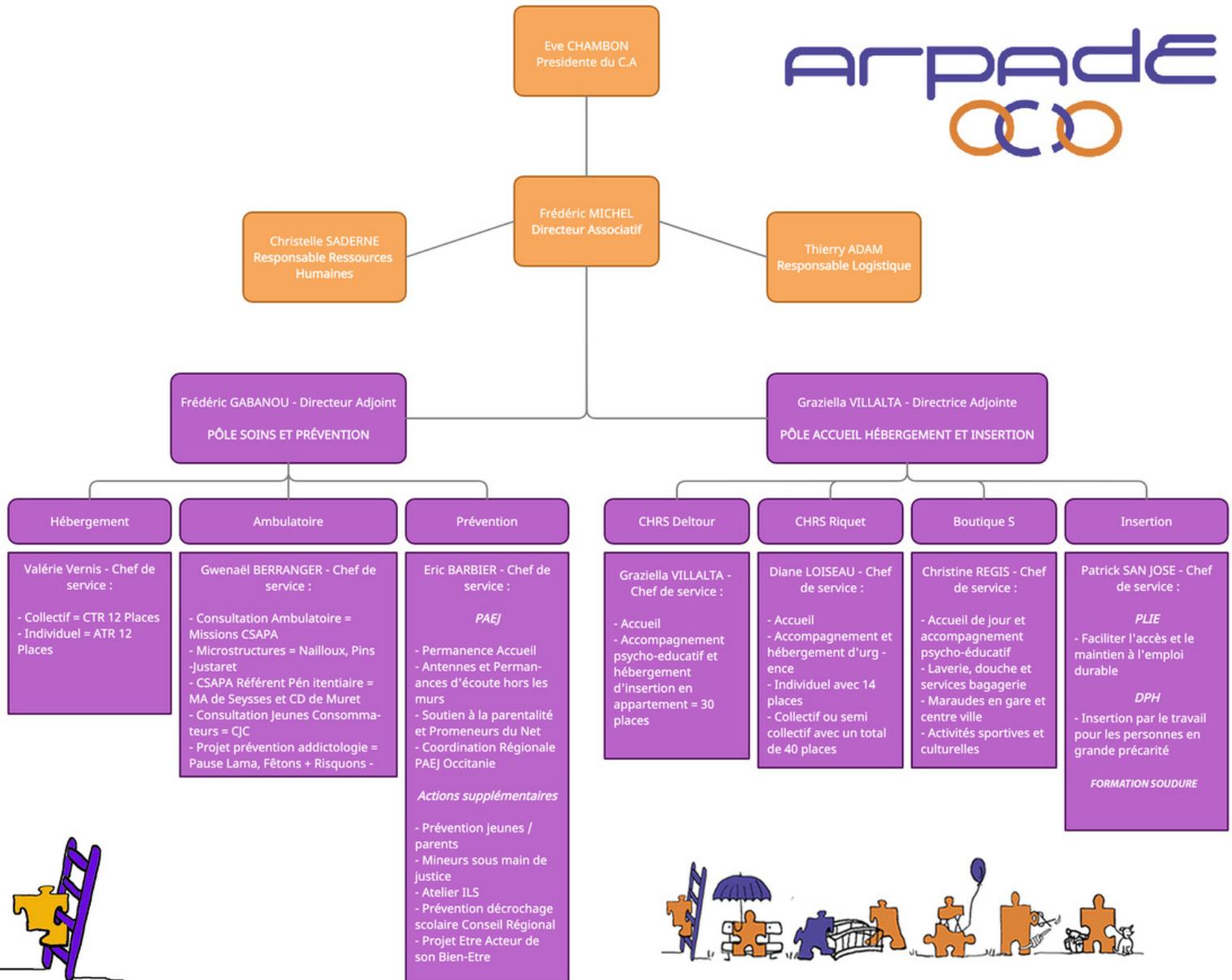
Pôle Accueil, Hébergement et Insertion : au service de l'insertion des personnes dépendantes et des publics en grande précarité, est organisé autour des services suivants :

Le Service d'hébergement d'insertion (CHRS Deltour) offre 30 places en appartements diffus en ville pour un accompagnement psycho-social dans le cadre ouvert aux réalités sociales.

Le Service d'Hébergement d'Urgence (CHRS Riquet) offre 40 places en hébergement collectif et 15 places en studio de transition pour des hommes et des femmes à la rue les plus « précarisés » et fragilisés à partir d'un accueil à bas seuil d'exigence.

Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle : offre des supports différenciés d'insertion : 24 places sur 2 chantiers d'insertion « maintenance second œuvre bâtiment », 130 suivis pour 2 postes de référents « PLIE » de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et un dispositif de formation à la soudure (8 stagiaires sur chaque session semestrielle).

La Boutique Solidarité située en centre-ville, elle offre pour des personnes précarisées, à la rue, un accueil de jour, des prestations (laverie, douches, bagagerie), des activités (sport, atelier écriture, théâtre...), des maraudes à vélos, ...



**RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE
29 SEPTEMBRE 2020**

Eve CHAMBON : Présidente de ARPADE

Depuis le 18 septembre 2019, date de la dernière Assemblée Générale, l'association a mis en œuvre la réactualisation de son projet, suite à la démarche de Diagnostic Local Accompagné avec la Maison de l'Initiative.

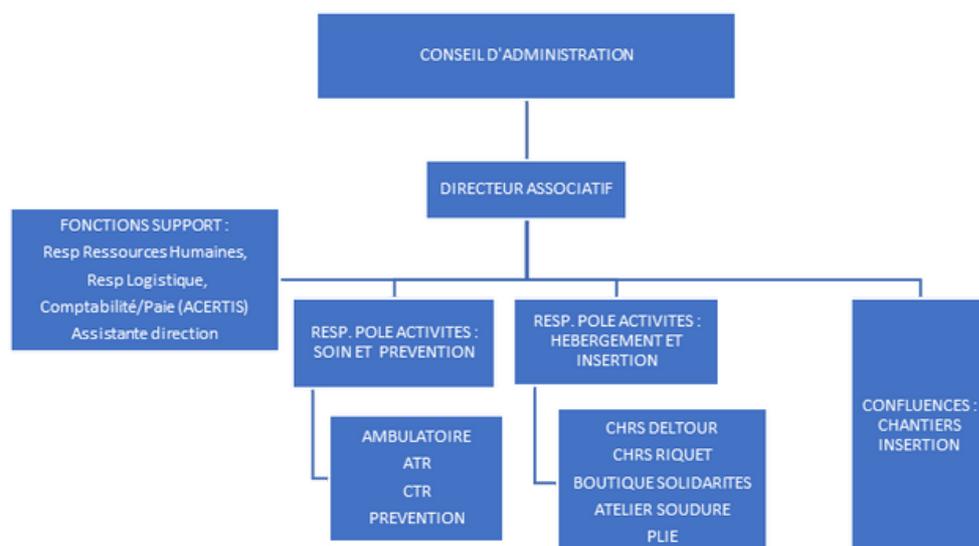
La mise en œuvre du DLA

§ Une direction associative ARPADE avec un pilotage collégial.

Un nouveau directeur associatif a pris ses fonctions début novembre 2019 et s'est approprié la dimension de ce poste en création. Il incarne cette direction associative dans l'esprit défini de coopération, de collégialité. Il a su prendre ses fonctions dans le contexte de la mobilisation pour la Boutique Solidarité, ce qui a favorisé un lien rapide, au sein de l'association, avec les représentant.e.s des collectivités locales et des autorités locales, mais également avec le partenariat local et national.

Il a ainsi mis en œuvre les réunions du CODIR, et poursuit l'optimisation du fonctionnement. Au CA de janvier, le directeur associatif a proposé un schéma intermédiaire autour de 2 pôles d'activités plutôt que 4 comme l'indiquait les conclusions du DLA.

En effet, il a été analysé par le CODIR que les pôles Insertion et Prévention n'étaient pas encore prêts à être constitués. Sur le Pôle Insertion, l'essentielle de la difficulté réside encore aujourd'hui sur l'impossibilité de pérenniser un encadrement. Les activités des chantiers, principalement constitués des chantiers relevant de l'association Confluences, doivent être développées pour permettre leur intégration au sein d'ARPADE. Sur l'activité Prévention, il en va de même, les activités de prévention ne génèrent pas de moyens suffisants pour pérenniser un poste de responsable de pôle. En conséquence, au lieu de créer un poste de responsable de pôle prévention, il a été choisi de créer un poste de chef de service permettant d'une part, de renforcer l'encadrement et le développement des activités de l'ambulatoire et d'autre part, des activités de prévention directement adossées, à ce service. Nous avons validé ce schéma.



Ainsi, le poste de Responsable Logistique est créé et pourvu par recrutement interne. Les adjoints de direction sont aussi repositionnés sur un statut de directeur.trice adjoint.e en responsabilité de chacun des pôles.

En janvier, la Boutique Solidarité a pu réinvestir de nouveaux locaux Impasse Arzac dans un ancien ESAT. La mobilisation fut collective, portée par les salarié.e.s et soutenue par le CA. Si cette situation est provisoire, elle a permis une mobilisation inter-services, un message fort pour toutes et tous que des alternatives sont possibles parfois, et ce avec la participation des personnes accueillies.

Janvier fut également le moment du départ à la retraite du Directeur des services Soins et Prévention (SAS), ce qui a, de fait, intensifié la réorganisation sur le CSAPA et la prévention.

Début février le CODIR a acté la programmation d'une journée associative, le Conseil d'Administration a ouvert cette journée. Ce temps a permis au directeur associatif de présenter l'état des lieux de la mise en œuvre de la réorganisation et de tenir un débat ouvert. Les salarié.e.s de chaque secteur ont tour à tour réalisé une présentation de leurs activités.

Le mois de mars a été celui de l'empêchement de la poursuite classique des activités et l'entrée dans l'ère COVID 19. Le CODIR a su orchestrer une continuité des activités, la priorité a été donnée aux hébergements (CHRS, ATR, CTR).

Nous n'avons pu que saluer la réactivité, l'inventivité des salarié.e.s, celle d'une réorganisation ad hoc, celle de la réorganisation des hébergements pour garantir à chacun.e des conditions sécurisées, celle de la reprise des maraudes, celle du flyer réalisé par l'équipe du CSAPA sur la réduction des risques dans le contexte du Covid 19 et du confinement, celle de la mobilisation de chacun.e quel que soit sa situation, son service pour être là où nécessité faisait loi ! Là physiquement, là numériquement, là au téléphone, là partout et comment c'était possible !

Durant l'été, nouvelle étape symbolique : le recrutement de la Responsable des Ressources Humaines (Création de poste). En conséquence, pour des raisons budgétaires le poste d'assistante de direction au siège a été supprimé.

Cette étape est conséquente, en cela qu'elle clôt les principaux mouvements attendus en termes de renforcement des fonctions supports et réorganisation des pôles. Si des ajustements progressifs vont venir optimiser l'ensemble, cela clarifie le tout pour avancer sur des indicateurs financiers fonctionnels.

Voici les conditions réunies pour aboutir à ce que nous visons : la mutualisation de fonctions supports en appui de fonctions opérationnelles : Compta/administratif, RH, logistique/sécurité ..., soit un travail d'équipe, d'élaboration collective à tous les niveaux de réflexion et d'action.

La coopération avec ACERTIS (Expert Comptable) ne pourra que poursuivre l'objectif de mettre en oeuvre une comptabilité analytique à l'usage de tous les services et un suivi des comptes administratifs qui peut s'articuler au trimestre, au semestre, anticipant sur les exigences accrues de l'environnement, notamment à venir la mise en place d'un CPOM avec la DDCS

Les forces vives du CA

Au sein du CA, si nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux administrateurs, l'ancienne directrice de l'Observatoire Régional de Santé Midi-Pyrénées et un psychanalyste, depuis mars 2020. Nous faisons toujours face à la disponibilité en temps que nécessite la participation au CA, ainsi que la montée en puissance attendue d'expertises nécessaires, qui ne se retrouvent pas toutes idéalement en interne. Nous poursuivons cette recherche de nouveaux membres pour une meilleure répartition des tâches à mener, et en conséquence une meilleure organisation.

En effet, nous avons fonctionné jusqu'ici sans bureau, au regard des turpitudes traversées où nous était apparu un déficit d'information des activités de l'ancien bureau.

A ce jour, il semble opportun d'appuyer de nouveau notre fonctionnement interne sur cette structure dédiée de bureau de Conseil d'Administration. Nous nous doterions ainsi d'un secrétariat du CA, qui remplirait ses fonctions, ainsi que de l'activité de trésorerie qui requiert la plus grande attention.

A ce jour, ces tâches, sont réalisées par défaut par la présidence avec le soutien paradoxal de la direction associative, dont ce n'est pas la mission.

En pratique, contrairement au conseil d'administration qui ne peut que se réunir par intermittence et où des membres siègent exclusivement à titre de conseil; le bureau, qui comprend un nombre de membres moins important que le conseil et qui est donc plus facile à réunir, constitue souvent le véritable exécutif de l'association, permettant une répartition des tâches.

Il lui revient alors de veiller à la mise en œuvre des délibérations tant du conseil d'administration que de l'assemblée générale, d'assurer le suivi du calendrier de la gestion courante de l'association dans le cadre des orientations arrêtées, donc des modalités requises en termes de secrétariat, ou encore de veiller au bon fonctionnement statutaire, ainsi qu'au respect de la réglementation.

Il va sans dire, mais c'est mieux en le disant, qu'il garantit la circulation de l'information au sein du CA.

Vers demain !

Confluences :

Considérer que cette association dans l'association se retrouve isolée dans sa réflexion : « nous ne disposons pas de suffisamment d'énergie pour pouvoir se disperser ».

Confluences incarne l'enjeu de l'insertion à ARPADÉ. A ce jour, nous faisons face à des difficultés organisationnelles et financières. Cela va nécessiter une dynamique visant à redonner de la marge et présenter des éléments recevables aux financeurs. Cette situation provoque de multiples questionnements dans la perspective de fusionner les deux associations. Un rapport circonstancié nous sera communiqué avec la précision requise et des propositions en adéquation.

Mécénat :

Le 28 août nous avons rencontré un consultant qui accompagne les associations pour obtenir des financements issus du mécénat des grandes entreprises. Cette rencontre fut instructive, notamment sur le dévolu des Entreprises du côté de « la solidarité » après l'épisode Covid. Des contractualisations peuvent s'opérer au moins sur 3 ans, avec un axe financier mais également un axe mécénat de compétences où les entreprises adjoignent des seniors en appui de conduite de projet. A suivre sous plusieurs angles : un travail sera à réaliser, notamment CHARTE DU MECENAT à Arpade, quoi qu'il en soit, nous actons du recours possible à ce type de financement et aurons à nous prononcer à venir sur la proposition de ce consultant.

La formation soudure :

Déficitaire cette année de nouveau + incidence COVID / il a été possible, par le passé, d'absorber le déficit avec des fonds de réserve, l'activité ayant été florissante. Les fonds de réserve arrivent aujourd'hui à épuisement. Nous aurons là aussi à nous prononcer au vu des éléments qui nous seront présentés.

Le projet Ramonville :

Quelle perspective de déploiement, sur quelles activités ? Location, comme proposé en amont par la mairie ? Achat et pour quoi faire ? Ici aussi, nous aurons également à nous prononcer sur la base des éléments requis pour une telle opération.

L'association a fait récemment une proposition complémentaire à la mairie de Ramonville. Le développement de nos actions implique de se doter de nouveaux locaux adaptés tant en termes d'espace que d'accessibilité. C'est une condition nécessaire pour la mise en œuvre de nouveaux projets d'insertion par l'activité économique en particulier.

L'offre de la mairie de Ramonville correspond parfaitement à nos besoins de par sa configuration, sa surface et sa situation. L'environnement social et économique de la ville de Ramonville devrait aussi être un atout pour développer de nouveaux partenariats sur le territoire. Cependant, si les échanges, depuis juillet 19, ont porté sur un système de location pour une durée pouvant aller jusqu'à dix-huit ans, les différentes réflexions menées en interne notamment avec notre expert-comptable, notre banque et nos partenaires institutionnels nous amène à faire une nouvelle proposition.

En effet, le système de location implique une augmentation significative de nos demandes de subvention dès 2021 et jusqu'au terme du bail. Cette demande n'est pas envisageable auprès de nos partenaires financeurs.

C'est pourquoi, ARPADÉ a dernièrement proposé, d'étudier la possibilité d'acheter le bâtiment, une opération qui serait alors réalisable puisque étant actuellement propriétaire de locaux à Toulouse. La vente de celui-ci nous permettrait alors d'avoir notre propre capacité financière et complétée par un prêt bancaire si nécessaire. Il s'agit pour ARPADÉ de ne pas payer un loyer à fond perdu et a contrario d'investir pour un développement serein.

En conclusion, l'avenir reste à élaborer avec aussi la question de la place des personnes accueillies au sein de l'organisation associative, point recueilli par le questionnaire réalisé par Serge CLEMENT dans la dynamique VACT.

CSAPA : SERVICE AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

Présentation et objectifs

Le service ambulatoire fait partie du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement, et de Prévention en Addictologie). C'est un dispositif d'accueil de proximité **gratuit**, respectant **l'anonymat et la confidentialité**, qui fonctionne sur un principe de **libre adhésion**. Il est ouvert à un public très large, qui peut comprendre des personnes dans des **problématiques addictives** (avec ou sans produit) ou dans des difficultés rencontrées au travers d'une **consommation de produit(s) psychoactif(s) (licite ou illicite)**, mais aussi l'entourage inquiet qui peut avoir besoin d'écoute et de conseils, ainsi que des professionnels soucieux d'accompagner une démarche de « soin » par l'intermédiaire d'un service comme le nôtre.

Les missions principales

- Accueillir, informer, évaluer et orienter les personnes qui sollicitent le service
- Réduire les risques et dommages liés à la consommation de substances psychoactives
- Eventuellement proposer une prise en charge médicale, psychologique, socio-éducative
- L'évaluation, la prescription et l'accompagnement à la mise en place de Traitements de Substitution aux Opiacés.

La mise en œuvre se décline sur plusieurs dispositifs (cf fiches synthétiques respectives) :

- Sur l'ambulatoire (3 bis rue Berthelot)
- Avec le SMPR, en tant que CSAPA référent pénitentiaire (REF fiche synthétique)
- Via la Consultation Jeunes Consommateurs (REF Fiche Synthétique CJC)
- Sur les Maisons de Santé Pluri-professionnelles de Nailloux et Pins-Justaret, via les « Microstructures Médicales Addiction » (REF fiche synthétique Microstructure)

L'équipe est pluridisciplinaire : 2 médecins addictologues / 1 infirmière / 3 psychologues / 1 Assistante de Service Social / 2 Educateurs Spécialisés / 2 secrétaires d'accueil / 1 chef de service (création du poste en septembre 2020)

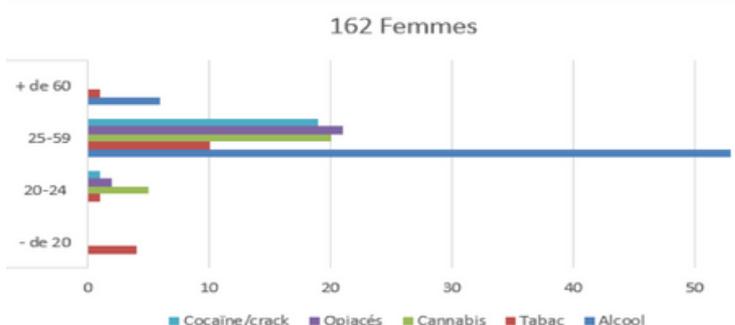
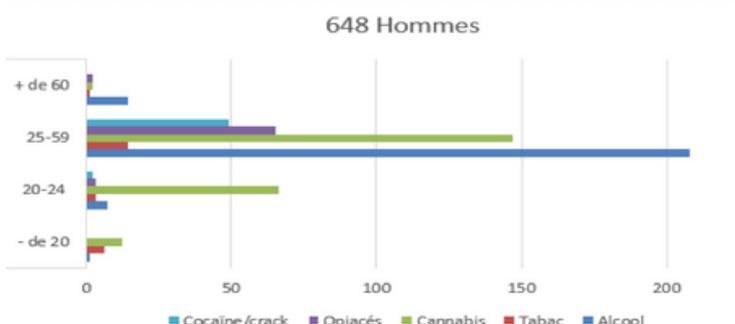
Les personnes sollicitent le service ambulatoire par téléphone, via le site internet, ou en passant directement au service. Un premier RDV d'accueil est alors proposé. Ensuite, et en fonction de l'évaluation qui est faite avec la personne, un projet d'accompagnement se dessine progressivement. Il se réfléchit au regard des besoins et attentes des personnes. Les rencontres se programment majoritairement sur RDV.

Nous proposons un accompagnement pluri-disciplinaire. Cependant, nous nous appuyons sur les ressources déjà existantes dans l'environnement de la personne. Afin d'étayer l'accompagnement, nous pouvons solliciter le réseau local : médecin traitant, assistante sociale de secteur, etc.

Un travail partenarial existe depuis plusieurs années avec le CAARUD de l'association AIDES, ainsi que le Dr Toulemonde, gastro-hépatologue, qui assurent des temps de présence sur l'ambulatoire. Mis à mal durant le premier semestre 2020 en raison du COVID, ces temps de présence ont pu reprendre en Septembre 2020.

Au-delà du travail avec le CAARUD, le service propose un accès à du matériel de consommation à toute personne intéressée ou concernée

Données quantitatives



Public Ambulatoire 2020

	Hommes				Femmes			
	- de 20	20-24	25-59	+ de 60	- de 20	20-24	25-59	+ de 60
Alcool	1	7	208	14	0	0	53	6
Tabac	6	3	14	1	4	1	10	1
Cannabis	12	66	147	2	0	5	20	0
Opiacés	0	3	65	2	0	2	21	0
Cocaine/crack	0	2	49	0	0	1	19	0
Amphét./ectasy/hypnot.	0	0	1	0	0	1	1	0
Psychotropes détournés	0	1	6	0	0	0	2	1
Substitution détournée	0	1	15	0	0	0	1	0
Autres (addiction sans produit)	0	2	4	1	0	1	2	1
Pas de produit	0	1	8	2	0	0	7	0
Non Renseigné	0	0	4	0	0	0	2	0
Total	19	86	521	22	4	11	138	9

Nouveaux cas Ambulatoire 2020

	Hommes				Femmes			
	- de 20	20-24	25-60	+ de 60	- de 20	20-24	25-59	+ de 60
Alcool	1	2	63	2	0	0	19	3
Tabac	6	2	9	0	4	1	3	0
Cannabis	10	32	57	0	0	2	8	0
Opiacés	0	2	11	0	0	2	2	0
Cocaine/crack	0	2	17	0	0	1	8	0
Amphét./ectasy/hypnot.	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychotropes détournés	0	0	1	0	0	0	1	0
Substitution détournée	0	0	3	0	0	0	1	0
Autres (addiction sans produit)	0	1	1	0	0	0	1	0
Pas de produit	0	1	3	1	0	0	2	0
Non Renseigné	0	0	1	0	0	0	1	0
Total	17	42	166	3	4	6	46	3

Sur l'année 2020, 810 personnes ont été accueillies sur le service, dont 316 nouvelles situations.

- Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes (80%).
- Les tranches d'âge les plus représentées sont les 30-40 ans. Les personnes orientées par la voie judiciaire représentent une grande part des accueils effectués (41%).
- Pour les hommes, Les produits principalement à l'origine de la prise en charge, sont l'alcool (32%) et le cannabis (22%).
- Pour les femmes, Le produit principalement à l'origine de la prise en charge, est l'alcool (32%).

En 2020, l'activité du service a été fortement impacté par la situation sanitaire qui n'a pas favorisé la pérennité des liens dont nous avons besoin pour assurer un accompagnement de qualité. Le service a continué à fonctionner par téléphone mais nous avons pu constater un nombre de décrochage important. Suite au confinement, et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, l'accueil du public s'est fait de façon « mesurée », et nous avons cherché un équilibre acceptable entre télétravail et besoin des usagers.

Les activités collectives ont été suspendu. Reporté en 2021, elles seront organisées dans la mesure du possible.

Perspectives d'évolution

Le service maintient une dynamique active d'évolution des pratiques, au regard du public accueilli, et du contexte politique ou social. Ainsi, différents projets devraient pouvoir se concrétiser sur l'année 2021 :

Parcours des usagers

Dans le but d'améliorer le parcours de usagers de l'Ambulatoire, depuis l'accueil des publics jusqu'aux fins de prise en charge, en passant par les orientations internes ou externes, un coordinateur de parcours sera nommé. L'objectif sera, à terme, de proposer aux usagers un parcours personnalisé adapté à leurs besoins et aux possibilités du Service.

Réaménagement du service

Evolutions des espaces de travail (+ de bureaux), et de l'espace « accueil », possibilité de la présence d'un professionnel sur cet espace, possibilité de jongler entre échanges individuels et collectifs avec le bureau donnant sur cette salle d'accueil, etc.

TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique)

Tests de dépistage rapides du VIH et du VHC, à l'aide d'un prélèvement d'une goutte de sang au bout du doigt. Une partie de l'équipe est formée, dans l'attente de l'agrément de l'ARS.

RDR

Inscrit comme mission obligatoire des CSAPA, des mesures de Réduction Des Risques sont organisées à l'Ambulatoire :

- Pratiques de consommation : L'équipe s'est engagée sur les questions de vaporisation de cannabis, d'utilisation de CBD. Un pas supplémentaire devrait être fait en 2021, avec l'achat de matériel de vaporisation de THC, la mise en place d'un partenariat avec la Vape du Cœur (afin de pouvoir proposer du matériel de vapotage type e-cig aux usagers), et des temps d'échanges et de témoignages entre usagers
- Distribution de matériel divers autour de addictions et de pratiques à risque à l'accueil.

Interventions extérieures

- Des sessions de sensibilisation auprès d'équipes de professionnels de l'AGAPEI ont été engagées en 2020, et devraient reprendre en 2021.
- Afin de répondre à des besoins spécifiques, le service a mis en place une consultation avancée au CHRS Riquet.

Formations

Afin de remplir nos objectifs d'offre de service auprès des usagers, des membres de l'équipe sont en formation :

- L'AS formation « Thérapie familiale »
- L'Infirmière et le médecin en Education Thérapeutique du Patient

Travailleurs Pairs

La réorganisation de l'accueil prévoit le recrutement de travailleurs pairs pour l'accueil et/ou les activités collectives.

Collectif échange des pratiques

L'organisation de temps collectifs (partages d'expériences entre usagers, ...) reste d'actualité.

CSAPA : CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

Dispositif de lutte contre tous types de conduites addictives des publics jeunes, les CJC se situent entre les services de soin et de prévention du CSAPA de l'ARPADE. Consultations gratuites et anonymes, les CJC sont des « structures pivot » de la mise en œuvre de l'intervention précoce dans Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.

Objectifs

- Apporter une réponse aux demandes des jeunes (et de leur entourage) en difficultés avec des consommations de produits psycho actifs (licites et illicites) mais aussi aux pratiques sans produits (internet, jeux de hasard et d'argent).
- Prévenir les pratiques associées aux consommations.
- Prévenir et prendre en charge les usages nocifs
- Améliorer l'information sur les risques associés aux consommations de produits licites et illicites

Publics

- Jeunes de 12 à 25 ans
- Entourage : parents, familles, amis,
- Professionnels accompagnants

Missions (cahier des charges)

- Proposer des rencontres sur la question des consommations de produits psychoactifs et des pratiques addictives sans produit.
- Favoriser une évaluation partagée de la situation des jeunes et un diagnostic de l'usage nocif
- Offrir une information et un conseil personnalisé et particulièrement aux usagers à risques
- Offrir une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif et proposer, si nécessaire, orientation (à partir de ressources internes ou externes)

- Offrir une information, une écoute, un soutien aux parents et à l'entourage et proposer un accueil conjoint (jeunes et parents ou entourage)
- Susciter la motivation à la réflexion et au changement en matière de comportements de consommation
- Être accessible (horaires adaptés au public visé, formalités d'accès réduites au minimum, etc.). Lorsque la consultation est installée dans un CSAPA, les conditions d'accès doivent garantir la protection des publics jeunes.
- Diffuser régulièrement l'information sur la consultation et ses modalités pour le fonctionnement aux partenaires (structures accueillant les publics) et les services agissant dans le champ des drogues, de l'alcool, du tabac, de l'addiction et de la santé mentale

Implanté au PAEJ et sous forme de CJC avancées (ou permanences d'écoute) sur des établissements scolaires, l'expérience a démontré l'intérêt de la mise en place de cette offre d'accueil en proximité car elle permet d'aborder les questions de consommation chez les jeunes. De plus, leur pertinence est associée à :

- Un engagement institutionnel (par le biais de conventions)
- Un travail de sensibilisation et une implication des professionnels des établissements (vie scolaire, enseignants, service médico-social...)
- La régularité de la présence des intervenants d'ARPADE
- L'articulation de ces consultations à des interventions collectives au sein des établissements en question auprès des jeunes et des professionnels.

Nous avons également pu observer une évolution des pratiques des professionnels avec lesquels ces CJC et permanences d'écoute ont été construites (augmentation des sollicitations, réduction des délais de prise en compte des difficultés de jeune, positionnement des professionnels)

Cependant, les CJC et permanences d'écoute dans les enceintes scolaires ne permettent pas facilement l'accès aux parents et nous pouvons également supposer que pour certains jeunes cela peut être un frein que de venir aborder leurs difficultés avec les consommations au sein des établissements scolaires. Par ailleurs cette modalité d'intervention a été remise en question par l'éducation nationale qui ne souhaitait plus l'intervention de professionnels du soin dans leur établissement.

Deux intervenants sont dédiés à ces missions :

1 psychologue = 1 fois / sem (Mercredi) au PAEJ de l'ARPADE - Toulouse

1 éducateur spécialisé = Une journée tous les 15 jours à l'EPIDE - Toulouse

Régulièrement les soirs avec le dispositif « Fêtons Plus Risquons Moins ».

Données quantitatives

<i>Lieux</i>	<i>PAEJ Toulouse</i>	<i>EPIDE</i>	<i>F+R-</i>	<i>TOTAL</i>
Nombres de personnes reçues	31, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 25 personnes comptabilisées comme relevant de la CJC (âge, problématique ...) (dont 2 parents) • 6 personnes réorientées : âge, problématique et suivi également par le CSAPA 	20	29	51
Sexe	18 Garçons 13 filles	14 HOMMES 6 FEMMES		32 HOMMES 19 FEMMES
Âge moyen	22 ans <i>Sans considérer les parents accompagnés, seul l'âge de leurs enfants font partie du calcul</i>	20 ANS		21 ANS
Nombres Actes	222	31		253

Données qualitatives

- Intensification de certains suivis dû au confinement et à la crise sanitaire et remise en question des CJC avancées (fermeture des lieux). Pour autant certaine CJC ont eu lieu à partir d'un accueil téléphonique
- Nette amélioration des sollicitations de la CJC par le PAEJ

Les difficultés rencontrées

- Manque d'articulation de la CJC en interne (avec le PAEJ et le CSAPA)
- Méconnaissance en externe (communication)
- Difficultés à orienter vers l'extérieur notamment pour une consultation médicale et psychiatrique Enfin les jeunes qui sont positionnées sur la CJC pour obligation de soin viennent rarement (c'est très notable début 2021) : cela me fait u absentéisme important au détriment de CJC où il y a une demande des jeunes ou des parents eux-mêmes ...

Perspectives pour 2021

- Améliorer l'articulation avec le CSAPA et le PE afin d'améliorer les orientations
- Améliorer les outils (trame d'entretien, outils d'évaluation, documents remis au public...)
- Développer une communication sur l'offre CJC d'ARPADE (site internet ARPADE, réseaux sociaux, plaquette de présentation...)
- Construction partenariale (CJC La grave, relais vers professionnels libéraux...) et mise à jour du répertoire des partenaires (orientation)

CSAPA : INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES DÉTENUES OU SORTANT DE PRISON

Inscrit au 4ème alinéa des missions facultatives des CSAPA, l'intervention dans les centres pénitenciers de la Haute Garonne a pour mission principale d'assurer les liens entre les personnes sortantes de prison et les professionnels de santé. L'ARPADE intervient à la Maison d'Arrêt de Seysses dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital Marchant pour permettre la continuité des soins à la sortie d'incarcération. Suite à la circulaire interministérielle du 26 septembre 2011 et la mise en place de CSAPA référents dans les établissements pénitentiaires chargés d'intervenir en détention et d'améliorer la continuité des soins, un psychologue et une Assistante sociale interviennent à tour de rôle dans les locaux du SMPR (service addictologie de Marchant), en moyenne 2 fois par mois. Le travail s'articule autour de 2 temps :

- Les rencontres avec les personnes incarcérées et les échanges avec l'équipe du SMPR pendant la détention afin de préparer le projet de soin à la sortie
- La prise en charge proposée à la sortie qui implique l'ensemble de l'équipe du CSAPA

Données qualitatives

L'année 2020 enregistre une baisse d'activité du fait notamment de l'épidémie de COVID qui ne nous a pas permis d'intervenir en Maison d'Arrêt durant 3 mois.

Personnes accueillies

Nous confirmons certaines caractéristiques significatives du public accueillis :

- Les personnes accueillies sont en majorité isolées, en rupture familiale
- Le logement et l'hébergement sont des préoccupations récurrentes pour les personnes qui pour la majorité sont sans solution à la sortie.
- Chaque année, on retrouve une prévalence de co-morbidité psychiatrique dans le profil des personnes reçues.

Données quantitatives

Intervention	26 prévues 18 réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • 12 interventions ont eu lieu à la Maison d'Arrêt de Seysses • 6 ont été annulées à cause du COVID • 2 d'annuler pour absence de candidats • 6 temps de synthèses ont eu lieu avec l'équipe du SMPR
Personnes accueillies	Sur les 28 personnes adressées par l'équipe du SMPR, 26 personnes accueillies dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> • 11 personnes n'avaient jamais été rencontrées par le CSAPA ARPADE • 15 personnes étaient déjà connues par le CSAPA ARPADE • 25 personnes ont été rencontrées dans les locaux du SMPR • 1 personne qui n'était pas venu durant la détention a pu être accueillie à sa sortie au CSAPA ARPADE et bénéficier d'un suivi social. • 8 personnes rencontrées durant l'incarcération ont pu bénéficier d'un suivi pluridisciplinaire au SAS Arpade à la sortie. • 10 personnes étaient toujours incarcérées fin décembre 2020.
Sexe	5 femmes 21 hommes	
Âge	40 ans	
Hébergement / logement	<ul style="list-style-type: none"> • 12 personnes n'avaient pas de solution de logement à leur sortie d'incarcération • 6 personnes pouvaient être hébergées provisoirement dans leur famille • 3 personnes sortaient avec une solution en centre d'hébergement 	
Orientations internes ATR / CTR	CTR : 15 demandes dont 3 qui datent de 2019, mais, renouvelées en 2020. Appartement thérapeutique relais, 5 demandes ont été travaillées avec les personnes rencontrées.	

Déroulement de l'action

Les rencontres durant l'incarcération ont pour objectif de créer et/ou de maintenir un lien et de permettre à la personne de repérer une équipe qui pourra l'accompagner à la sortie. Une évaluation de la situation durant l'incarcération et le travail avec l'équipe du SMPR permettent de travailler un projet de soin avec la personne durant son incarcération. Les intervenants font également le lien avec les équipes du CTR En Boulou et des Appartements Thérapeutiques Relais afin de relayer les demandes. Le suivi à la sortie va mobiliser l'équipe en termes de temps et de personnel (médecin, infirmière, psychologue, éducateur, assistante sociale...) pour travailler sur différents points :

- Prise en charge médico-psycho-sociale
- Ouverture de droits
- Relais médicaux et relais traitement de substitution
- Relais avec les Centres thérapeutiques Résidentiel
- Relais avec les Appartements Thérapeutique Relais
- Lien avec les administrations, le SPIP ...

Les difficultés rencontrées

Durant l'incarcération, la réalité de la personne va être totalement différente de celle à laquelle il va être confronté à sa sortie. Une adhésion au suivi durant l'incarcération, peut être compromis par beaucoup de choses à la sortie : des reprises de contact, des déceptions, des consommations massives... Il faut parfois plusieurs reprises de contact pour qu'un lien puisse se créer et être repéré en tant qu'intervenant, notamment pour les personnes qui font plusieurs incarcérations et ont un parcours de vie chaotique. Nos interventions sont également impactées par les manques de solution de logement et d'hébergement pour les sortants d'incarcération. Les places d'hébergement dites « stables » sont toujours aussi difficiles d'accès. Néanmoins, ces dernières années un certain nombre de personnes ont pu accéder à des places d'hébergement « Un chez soi d'bord » et UCRM.

- Nous trouvons intéressant la participer aux réunions du SMPR afin de faire le lien avec l'équipe pluridisciplinaire pour une meilleur connaissance des situations orientées et une élaboration conjointe de la continuité des soins.
- Affiner les conditions spécifiques d'orientation des patients sur le CSAPA ARPADE.

CSAPA : MICROSTRUCTURES

Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de l'association ARPADÉ met à disposition de deux maisons de santé des professionnels de son équipe :

- Tous les mardis, à la MSP de Nailloux - 1 psychologue et 1 travailleur Social en alternance
- Un lundi sur deux à la MSP de Pin Justaret - Un travailleur Social en appui à la Psy de la MSP

Les professionnels sont à la disposition des médecins et des personnels de santé de la MSP, pour échanger et si nécessaire rencontrer des patients en situations complexes liées aux addictions. Ils proposent ainsi une possibilité d'accompagnement pluriprofessionnel en complément et en appui du suivi médical.

Les objectifs

- Faciliter au sein de la MSP la prise en compte des problématiques addictives et développer une pratique et une culture commune
- Faire bénéficier d'une meilleure accessibilité à un accompagnement spécialisé et pluridisciplinaires aux patients des maisons de santé

Données qualitatives

Les femmes sont beaucoup plus représentées en microstructure que sur l'accueil du CSAPA. Ce type de projet permet l'accès d'un public qui ne viendrait pas en CSAPA mais qui est en demande de soin. Faute d'accès aux soins spécialisés les situations rencontrées en Maisons de santé se sont aggravées et complexifiées dans la durée (durée de l'addiction / moyenne d'âge) mais aussi dans la honte et l'isolement social.

Le confinement a renforcé l'isolement et accentué les niveaux de consommation de certains. Le contexte d'accueil au sein de la maison de santé est facilitant pour le public car il déstigmatise la démarche. Le produit causant le plus de problème aux personnes rencontrées reste l'alcool comme en CSAPA. Deux patients ont été suivi pour leurs rapports compliqués avec l'alimentation et un jeune avec les écrans.

Données quantitatives

LIEUX	Nailloux	Pins-Justaret (Démarrage le 5 octobre 2020)
Jours de présence	40 jours	7 jours
Personnes accompagnées	24, Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 17 nouvelles personnes accueillies • 24 personnes accompagnées (file active) 	8 personnes : <ul style="list-style-type: none"> 7 orientées vers l'ambulatoire 3 ont bénéficié d'un double suivi TS / Psy
Nombre d'entretiens :	158 (en présentiel ou par téléphone)	23 entretiens
Caractéristiques	50% Femmes (12) 50% hommes (12)	75% d'hommes (6) 25% de femmes (2)
Age moyen	- 47.2 ans	42 ANS
Orientations	La plupart des orientations adressées à la microstructure viennent des médecins de la maison de santé. <ul style="list-style-type: none"> - 4 (16%) du CMP - 1 de l'ESAT. - 1 de l'infirmière ASALE. 	

Les difficultés rencontrées

- Les moyens octroyés dans le cadre de ce projet expérimental ne sont pas à la hauteur de l'engagement d'ARPADE (temps de présence et de déplacement).
- Ce dispositif « hors les murs » ont encore du mal à être visible en interne par le CSAPA

Faits remarquables de l'année 2020

A partir de mars 2020, notre présence sur la Maison de santé de Nailloux a été perturbée par la crise du COVID et le 1er confinement (mi-mars /mai 2020) pour autant nous avons maintenu une forme de permanence téléphonique avec des entretiens téléphoniques sur 9 mardis entre le 17 mars et le 19 mai 2020 et des entretiens téléphoniques.

Perspectives pour 2021

- Relancer le travail avec les médecins de la MSP pour afin d'élargir les orientations possibles à d'autres médecins arrivés en 2020.
- Inscrire l'activité de la microstructure de Nailloux dans un travail plus global au niveau du territoire : PTSM, action de prévention à destination des jeune.

**CSAPA : SERVICE D'APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES
RELAIS (ATR)**

Présentation et objectifs

Les appartements Thérapeutiques Relais (ATR) sont des hébergements individuels, diffus, rattachés au centre de consultation du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) SAS ARPADE. Ils constituent un dispositif d'accompagnement pour des personnes en situation précaire, dans leur démarche de soin face aux problématiques d'addiction.

Un ATR peut s'inscrire complémentairement aux aides dont bénéficie déjà la personne accueillie (médicales, sociales, psychologiques) ou constituer la base à partir de laquelle mobiliser de nouvelles ressources, selon les besoins et objectifs définis par la personne accueillie, en concertation avec l'équipe des ATR. Un référent de parcours accompagne la personne tout au long de son séjour sur l'ATR. Des bilans mensuels avec la chef de service hébergement permettent la mise en perspective des objectifs de la personne et éventuellement, leur réévaluation.

De type studio, nos 11 appartements thérapeutiques relais sont situés dans le grand centre-ville de Toulouse. Ils sont meublés et équipés (linge pour dormir, ustensiles de cuisine) et le SAS ARPADE en assure la maintenance avec le concours de l'association Confluences.

Pensés comme un lieu de soin, les ATR offrent un cadre protégé qui suppose de respecter les règlements de fonctionnement et intérieur. Ces règlements servent de point d'appui à la personne, lui permettant ainsi de protéger son lieu de vie, afin de mener à bien son parcours de soin et de retrouver une autonomie dans la gestion de son quotidien.

Selon les ressources de la personne, une participation financière peut-être demandée, à hauteur de 10% du revenu.

Données d'activités en 2020

Sur l'exercice 2020, 19 personnes ont été accueillies et accompagnées dans le cadre d'un projet d'accompagnement thérapeutique.

- 16 hommes et 3 femmes avec un âge moyen de 39 ans

- Avant l'entrée dans le dispositif ATR, sur les 19 personnes reçues durant l'exercice 2020 :
3 venaient de la rue

8 étaient hébergées chez un tiers

2 sortaient d'un logement autonome

2 étaient orientées par une structure sociale (CHRS)

2 étaient orientées par une structure sanitaire (clinique psychiatrique, SSR)

- Problématiques addictives : sur l'exercice 2020, l'alcool reste le principal produit de prise en charge pour 15 des personnes accueillies.

- Comorbidité psychiatrique : sur les 19 personnes accueillies 5 bénéficiaient d'un suivi et d'un traitement psychiatrique.

- Orientations de sortie :

6 personnes sont sorties sur un logement autonome (dont 1 début 2021)

2 personnes sont parties en hospitalisation (dont 1 début 2021)

2 personnes sont parties en hébergement chez un tiers

- Événement notoire : Une des personnes accueillies est décédée pendant la durée de son séjour sur l'appartement thérapeutique.

- Durée moyenne d'accueil : 10 mois

- Nombre d'actes : 633

347 visites sur les ATR

264 rendez-vous au SAS

22 accompagnements extérieurs (soins, démarches administratives.)

Les accompagnements

Compte tenu des différences importantes entre les projets d'accueil et de soins des personnes accueillies, le service d'appartements déploie des accompagnements ajustés qui peuvent être marqués par des rencontres quotidiennes, à l'appartement ou au service, ou par des rencontres hebdomadaires en fonction du niveau de demande et d'autonomie de chacun.

A noter que pour 2020, nous repérons des besoins spécifiques plus importants concernant les questions de démarches administratives et d'accès au droit. Nous nous sommes également particulièrement mobilisés sur les dossiers d'accès au logement HLM. A ce titre, nous avons étoffé et renforcé nos liens partenariaux avec les bailleurs sociaux.

Les durées d'accueil

Les durées d'accueil sont, cette année encore, en hausse. Cette situation d'allongement des projets d'accueil est liée à deux principaux facteurs. Le premier concerne les problématiques rencontrées par les publics dans leur difficulté à se projeter dans l'après appartement.

Le second résulte du difficile accès à une modalité d'orientation viable dans le temps d'accueil imparti. Ainsi, les candidatures vers des établissements et dispositifs spécialisés comme les maisons relais, le dispositif « Un chez soi d'abord » ou bien encore vers des services d'hébergement et de réinsertion sociale, prennent un temps conséquent et peinent à trouver une issue favorable. Il en va de même concernant l'accès au logement autonome où le temps d'instruction d'une demande, de l'enregistrement à son traitement par les bailleurs sociaux, nous amène à allonger les durées d'accueil, faute de solution alternative.

2020 et Covid 19

Malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19, le service a su mobiliser des ressources et mettre en œuvre des modalités d'organisation destinées à assurer une continuité de service et d'accompagnements en direction des publics accueillis.

Il a été nécessaire de pouvoir contacter les personnes accueillies par téléphone de façon quotidienne dès lors que les rencontres sur site n'étaient pas possibles. L'équipe a également dû articuler et réorganiser les plannings des rendez-vous médicaux avec le service ambulatoire ainsi qu'avec les partenaires extérieurs (ex : passages infirmiers à domicile).

L'équipe du service s'est également mobilisée concernant la distribution de matériel de protection individuel, masques, liquides et gels hydro alcooliques, ainsi que sur l'affichage, dans chaque appartement, des plaquettes et visuels de prévention et de conseils liés aux mesures sanitaires.

Il a également été nécessaire de distribuer à chacun des lots d'attestations dérogatoires de déplacements afin de faciliter le quotidien des personnes suivies sur les ATR.

A noter que malgré le contexte du confinement de mars à mai, les personnes accueillies ont su déployer des stratégies de maintien dans leur projet de soin et que la question des usages et recours aux produits n'a pas spécialement été majorée.

Enfin, compte tenu des difficultés rencontrées par les autres services, notamment ceux engagés sur des accueils continus, l'équipe des ATR s'est rendue disponible afin de renforcer les effectifs du CTR En Boulou et du CHRS Riquet.

Perspectives en 2021

- Réinscription des ATR dans le service ambulatoire :

Compte tenu du mouvement de réorganisation des services de l'établissement et de la structure associative, le service d'appartement devrait pouvoir se réinscrire dans une dynamique d'articulation plus adaptée aux missions du service d'accueil et de soins en ambulatoire.

- Validation d'un projet de service et redéploiement des moyens :

Le travail réalisé autour de la réécriture du projet de service ATR devrait pouvoir déboucher sur une validation définitive, incluant le redéploiement nécessaire des moyens humains, techniques et organisationnels.

CSAPA : LE CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL (CTR)

Présentation et objectifs

Le CTR s'adresse aux personnes dépendantes aux produits psycho-actifs qui, à un moment de leur parcours de vie, souhaitent trouver une issue à leur addiction et décident de s'engager dans une démarche personnelle de soins. Le CTR offre la possibilité de mettre en acte cette décision, pour la confirmer en l'expérimentant au quotidien dans un cadre protégé, contenant et sécurisant. C'est la raison pour laquelle l'accompagnement est assuré 24/24h.

Les personnes sont admises après avoir effectué un sevrage, ou stabilisé un traitement (Traitement de Substitution aux Opiacées, psychotropes ...)

Les séjours au CTR s'organisent sur la base d'un projet personnalisé. Celui-ci s'élabore entre le demandeur et l'équipe pluridisciplinaire. La durée, le contenu et les objectifs du séjour seront donc adaptés au parcours de chacun.

Une fois défini, ce projet individuel devra se confronter à une double logique : celle de la dynamique collective du lieu et celle des alternances entre l'intérieur et l'extérieur du CTR. La mise à l'épreuve de l'articulation individuel/collectif devra permettre de faire progresser la personne autant sur le plan personnel qu'au plan de sa socialisation, les deux étant indispensables à une bonne réinsertion.

Cette mission est mise en œuvre par une équipe pluridisciplinaire :

- 1 médecin addictologue
- 1 infirmière
- 1 aide soignante
- 1 psychologue
- 5 éducateurs Spécialisés
- 2 animateurs
- 2 veilleurs de nuit
- 1 agent des services logistiques
- 1 assistante administrative
- 1 chef de service

Les objectifs

- Remobiliser pour chacun les potentialités psychologiques, physiques, sociales : par une réflexion personnelle, une participation active dans la vie collective, une implication dans les activités proposées (chantiers, sport, socioculturel...).
- Consolider un projet personnalisé de soins et d'insertion.
- Préparer un retour dans la vie sociale.
- Pour chacune des personnes accueillies, un référent et un co-référent éducatif accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre du projet individuel.

Données d'activité en 2020

Le taux d'occupation en 2020 est de 82,5%, il était en 2019 de 87,15%. Si ce taux peut paraître relativement stable, avec quasiment un même nombre de personnes accueillies en 2020 (25 personnes) qu'en 2019 (24 personnes), il traduit mal les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement du CTR. Le taux d'occupation sur les mois de d'avril (71,39%) et de mai (63,89%) portent au final sur le taux d'occupation annuel.

Il nous faut signaler la mobilisation exceptionnelle du CTR, et des salariés de l'ARPADE, lors du 1er confinement. La capacité d'adaptation du CTR, en concertation avec nos autorités de contrôle, et suite au choix fait par la très grande majorité des personnes accueillies sur le CTR de rentrer chez elle pour passer ce 1er confinement, lui a permis d'ouvrir ses porte pour faire fonction de "centre de desserrement" afin d'accueillir des personnes hébergés sur le CHRS d'urgence "Riquet" d'ARPADE. De cette expérience, une mobilisation et une solidarité renouvelées ont pris forme, transformant pour longtemps la façon de penser le travail entre professionnels, mais également entre professionnels et personnes accueillies sur le CTR, et plus largement au sein de l'ARPADE.

L'accueil de personnes hébergées sur le CHRS "Riquet", dans une logique de desserrement de cette structure, aura notamment permis à trois de ces personnes accueillies sur cette période, présentant des problématiques addictives non traitées à ce moment-là, de confirmer par la suite une demande d'accompagnement et de séjour sur le CTR.

En 2020, nous avons donc accueilli 25 personnes sur l'année, dont 92% d'hommes (soit 23 hommes pour 2 femmes), ce qui représente une augmentation du nombre d'hommes accueillis de 25% par rapport à l'année précédente. 80% des personnes accueillies (soit 20 sur 25) avaient entre 25 et 49 ans, et pour près de la moitié (9 sur 20) elles avaient entre 40 et 49 ans.

Les produits les plus dommageables consommés lors des 30 jours précédents l'entrée au CTR sont la cocaïne/crack et le tabac. Si l'alcool reste très présent dans ces consommations avec le cannabis, l'alcool (32%) avec la cocaïne/crack (32%) restent les produits principaux à l'origine de la démarche.

Le logement provisoire /précaire avant l'entrée sur le CTR est le plus représenté, soit 52% pour 58,3% en 2019.

En ce qui concerne l'origine principale des ressources, nous constatons un taux de 44% pour le RSA (en 2019 : 29,2%), et de 20% pour l'AAH, (taux identique à 2019). L'ensemble de ces constats se retrouvent chez les publics accueillis d'une année sur l'autre avec des situations fortement marquées par des problématiques d'insertion sociale et psychique ou encore psychiatrique.

Cette dernière problématique, qui concerne près de 30% des personnes accueillies, nous conduit à travailler très régulièrement avec les services spécialisés (hôpitaux, cliniques, médecins psychiatres) pour répondre à des situations pour lesquelles nos moyens et compétences se trouvent régulièrement limité pour y répondre. Si la totalité des personnes reçues bénéficient d'un traitement médicamenteux (somatique, psychiatrique), sur les 25 personnes accueillies en 2020, 7 d'entre elles étaient sous traitement de substitution à leur arrivée (5 sous méthadone et 2 sous BHD).

Il faut rappeler ici tout l'intérêt de ce type d'accompagnement en CTR, qui permet aux situations les plus fragiles et instables de trouver des conditions de vie et d'hébergement suffisamment contenant et bienveillantes pour permettre de stabiliser, d'installer, d'évaluer un traitement souvent mal accepté, voire rejeté, du fait notamment de conditions de vie non favorables et d'encadrement spécialisé absent.

La durée moyenne de séjour représente 131 jours (143 en 2019). Cette différence s'explique par le nombre de journées d'hébergement réalisées en 2020, soit 170 journées de moins qu'en 2019 ; Pour rappel, le taux d'occupation des mois d'avril et mai 2020 a été fortement impacté par le confinement et ses conséquences. Sur les 18 personnes qui ont quitté le CTR en 2020, 12 soit 60% ont mené leur projet à terme, nous avons mis un terme à 2 autres de ces situations pour des transgressions répétées au cadre du CTR, 2 autres ont choisi de quitter en cours de séjours le CTR et les 2 dernières situations ont dû être réorientées du fait de problématiques psychiatriques qui nécessitaient une prise en charge médicalisée et psychiatrique au quotidien.

L'accompagnement individuel et collectif auprès des personnes accueillies, nécessite un travail important pour viser l'autonomie et la resocialisation du public accueilli.

Les entretiens éducatifs, l'accompagnement psychologique et médical ainsi que l'ensemble des ateliers proposés sur la structure sont des appuis incontournables à la démarche de soin des personnes accueillies.

Des ateliers santé, sportifs, culturels et créatifs ainsi que des ateliers sur le thème de la citoyenneté sont proposés tout au long de la semaine (Cf en annexe l'organisation des ateliers sur le roulement sur 6 semaines).

Perspectives 2021

Développer l'ouverture du CTR En Boulou sur son environnement (partenaires, ressources du territoire) avec l'implication des personnes accueillies dans la vie et le fonctionnement du lieu.

Poursuivre les projets éco-citoyens (jardinage, tri sélectif, compostage, lundis vert, recyclage, apiculture...), en lien avec les acteurs locaux (Mairie de Bourg Saint-Bernard, maraichers de Teulat, apiculteur...). Dans la continuité de son implication sur des enjeux écologiques et sociétaux, sur lesquels le CTR En Boulou mobilise les personnes accueillies, nous avons rejoint cette année la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et constitué le CTR En Boulou comme un lieu refuge, de nidation, de certaines espèces d'oiseaux menacés.

Les personnes accueillies trouvent dans l'ensemble de cette mobilisation éco-citoyenne un nouveau sens dans la façon d'habiter, de penser, leur citoyenneté et leur engagement sur des questions et des enjeux sociétaux.

Le CTR En Boulou reste comme nous l'avons signalé un des rares lieux en capacité de pouvoir accueillir sur des séjours suffisamment longs des personnes fortement marquées par des parcours chaotiques pour lesquelles un temps de "pause" est nécessaire pour stabiliser, évaluer, mobiliser des situations souvent complexes, où des problématiques addictives se croisent avec nombre de problématiques associées (sociales, d'insertion, sanitaires, psychiatriques).

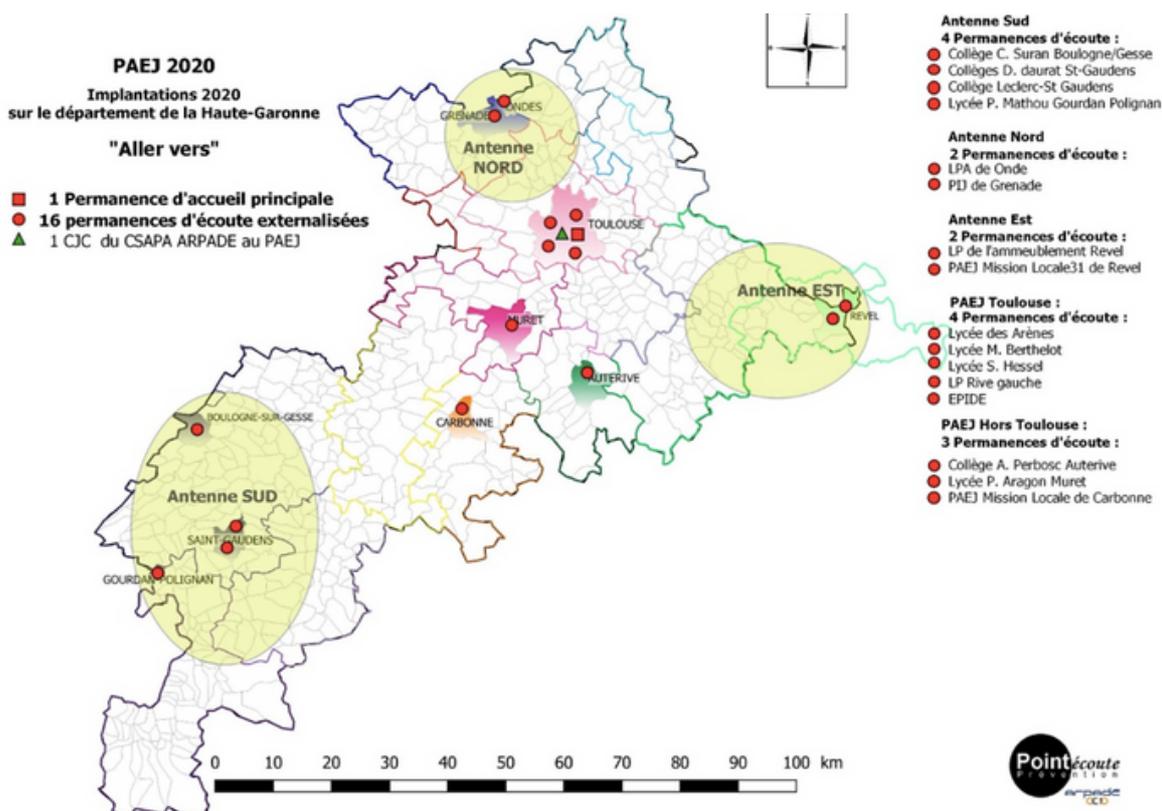
Les situations pour lesquelles les moyens du CTR restent limités dans leur capacité à accompagner ces différentes dimensions se concentrent autour des moyens médicaux. Pour rappel, le CTR qui accueillent des personnes qui présentent dans la très grande majorité des problématiques sanitaires et/ou psychiatriques ne dispose en tant que moyens médicaux que de 4h de médecin et de 13h d'infirmière par semaine. Il nous semble important de rappeler cela pour envisager un renfort de ces moyens et répondre aux enjeux de santé auxquels nous sommes confrontés.

PREVENTION : POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE (PAEJ)

Présentation et objectifs

Le cœur de la mission est d'intervenir sur les liens sociaux aux points où ils risquent de se rompre. Cette intervention d'utilité sociale, vise à prévenir les décrochages ou ruptures, autant que de soutenir la réinscription sociale quand ces derniers ont eu lieu. Elle permet aux jeunes de trouver leur place dans la société en favorisant le « premier contact », pour se constituer comme « interlocuteur de confiance » et « soutenir l'expression ». Pour être et rester en proximité des publics, ses modalités d'action sont souples, adaptables et mobiles : en individuel comme en collectif à l'intérieur comme à l'extérieur. Elles sont mises en œuvre à partir du triptyque : Accueil, Ecoute, Accompagnement.

La permanence d'accueil principale, sise au 39Bis rue de Cugnaux à Toulouse, est assurée sur 35h par semaine du lundi au vendredi dont 16h sans RDV assuré par un professionnel dédié à ce travail et disponible en permanence. Ce dispositif est déployé sur le département avec 3 antennes et 16 permanences d'écoute externalisées.



L'équipe est composée de : 1 chef de service, 4 éducateur.rices, 1 psychologue, 1 secrétaire d'accueil et 1 agent d'entretien.

Données d'activités

L'accueil, l'écoute, l'accompagnement des situations individuelles.

	Nombre	%	Nombre	%
File active Globale	490	<u>soit</u> 100%	2952	<u>actes soit</u> 100%
Dont Jeunes	406	<u>soit</u> 83%	2631	<u>actes soit</u> 89%
Dont Parents	84	<u>soit</u> 17%	321	<u>actes soit</u> 11%
Nouveaux cas dans l'année	244	<u>soit</u> 50%		
Dont Jeunes	203	<u>soit</u> 41%		
Dont Parents	41	<u>soit</u> 8%		

Du fait de la crise sanitaire, la file active et le volume des actes du PAEJ subissent une baisse conséquente par rapport à 2019. Soit une baisse de 24% de la file active et de 18% des actes. En 2019, les nouvelles situations de la file active jeunes et parents représentaient 64% de la file active globale, en 2020 les nouvelles situations représentent 50%, soit une baisse 14%. La file active parents continue de subir une baisse elle passe de 21% en 2019 à 17% en 2020. Pendant cette période nous avons su préserver le contact et l'accompagnement des personnes connues avant les confinements tout en préservant une capacité d'accueil satisfaisante malgré des conditions d'exercice difficile.

L'inscription du PAEJ dans le partenariat

Partenariat mobilisé	126	<u>soit</u> 100%
Partenariat en population générale	42	<u>soit</u> 33%
Education Nationale	29	<u>soit</u> 23%
Loisirs Sport Culture	5	<u>soit</u> 4%
Instance De Pilotage	8	<u>soit</u> 6%
Partenariat spécialisé	84	<u>soit</u> 67%
Social	34	<u>soit</u> 27%
Sanitaire	25	<u>soit</u> 20%
Institution Médico-Sociales	16	<u>soit</u> 13%
Justice	9	<u>soit</u> 7%

Nous avons été en prise avec 126 partenaires en 2020 pour 159 en 2019, soit -21%. Le partenariat soutenu en 2020 s'est recentré sur les structures en capacité d'accueillir leur public et pour l'essentiel dans le but de coordonner l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des jeunes et des parents.

C'est bien entendu la mise en œuvre d'actions de prévention collectives qui a été la plus impactée, du fait de la limitation ou l'impossibilité de mener des activités de groupe sur de longues périodes. En 2019 nous avons pu mener 27 actions collectives de préventions pour 17 en 2020.

La sévérité des situations jeunes

Cet item suivi depuis l'ouverture du PAEJ, permet de lire l'évolution des sévérités des situations de rupture d'une année à l'autre :

Le **niveau I** concerne des adolescents ou jeunes adultes qui ont des questions ordinaires que tous les jeunes traversent avec plus ou moins de facilités et d'appuis

Le **niveau II** identifie pour ce même public ceux pour qui un ou plusieurs risques de ruptures familiale, Sociale, scolaire/ d'insertion, psychique existe

Le **niveau III** identifie ceux pour qui un ou plusieurs niveaux de rupture est avéré.

Le **niveau I** passe de 30% en 2019 à 24% en 2020, soit -6%

Le **niveau II** passe de 44% en 2019 à 58% en 2020, soit +14%

Le **niveau III** passe de 12% en 2019 à 17% en 2020, soit +5%

Très nettement les conséquences de la crise sanitaire sont perceptibles pour le public que nous avons accueilli en 2020. Nul doute que les jeunes subissent le déficit d'accès à leurs espaces habituels d'expériences et d'épanouissement (Loisir / Sport / Culture / Ecole / regroupement entre pairs...) en plus d'avoir probablement moins accès à des appuis d'adultes dans leur entourage à commencer par leur famille qui peut se retrouver elle-même affectée par la situation anxiogène, le risque ou la perte d'emploi, les tensions accentuées dans la vie de couple et de famille.

Perspectives

Forcément l'année 2020 reste marquée par la crise sanitaire et son impact :

- Sur les jeunes et les parents fortement éprouvés dans leur capacité à traverser une situation sanitaire, sociale, économique inédite
- Sur les structures d'accueil pour maintenir un accès des publics à leurs services qui répondent aux enjeux de la crise
- Sur les professionnels dans leur capacité à mobiliser leurs ressources individuelles comme collectives.

Pour autant, nous pouvons nous satisfaire d'avoir su nous adapter pour continuer d'accompagner les publics jeunes et parents accueillis avant la crise et d'avoir pu maintenir une vraie capacité d'accueil de nouvelles situations.

Nul doute que cette crise majeure, mondiale, va continuer de peser sur l'état psychique des publics visés par les PAEJ. L'offre d'appuis, éducatif et psychologique, des PAEJ dans sa dimension individuelle comme collective, dans sa capacité d'accueillir comme d'« aller-vers », s'en trouve d'autant plus pertinente et nécessaire.

Pour 2021 plusieurs axes de travail doivent être soutenus. Le nouveau portage des PAEJ par la CAF, est aussi une opportunité de repenser notre projet et d'envisager toutes les évolutions nécessaires dans la mise en œuvre de nos missions.

- **Les médiations collectives** à partir de la permanence d'accueil principale. Un enjeu fort qui doit permettre aux publics du PAEJ d'accéder à des espaces de socialisation, d'accès ou de découverte des pratiques de loisirs, sportives, culturelles, etc. pour ne pas être seuls, pour renforcer ses capacités à être et faire avec les autres.
- **Repenser notre inscription territoriale sur le département** (antennes/permanences d'écoute), pour aller là où c'est utile (zone blanche), mais aussi pour notamment sur les antennes mobiliser 2 professionnels, et si possible en binôme éducateur spécialisé et psychologue. Limiter les risques d'éparpillement des professionnels, en nous concentrant sur moins de territoire.

**PREVENTION : COORDINATION REGIONALE DES PAEJ
EN OCCITANIE**

Présentation et objectifs

Objectifs généraux

- Mettre en cohérence les acteurs et favoriser la complémentarité des dispositifs
- Partage et élaboration des pratiques spécifiques aux PAEJ
- Faciliter le pilotage inter-institutionnel à l'échelle de la région

Ces objectifs généraux se déclinent avec les objectifs opérationnels

- Coordonner l'action des PAEJ en cohérence avec les missions définies par les circulaires de 2002 et 2005 et le Cahier des charges 2017
- Favoriser l'échange et l'élaboration des pratiques
- Consolider au niveau régional les indicateurs d'activité et d'évolution à partir d'un outil partagé et d'une cartographie

Complément d'Objectifs

En 2017, une convention est passée avec ARPADÉ pour assurer la coordination régionale des 22 PAEJ d'Occitanie. En 2020 les PAEJ sont au nombre de 21. Les objectifs de cette mission prolongent ceux déjà inscrits pour la coordination des PAEJ de la région ex-MP

- Participer aux comités de pilotage et élaborer une synthèse des travaux engagés
- Repérer les difficultés locales et régionales, et, notamment, l'existence de zones blanches, ou de zones couvertes où les jeunes ne peuvent être reçus dans un délai convenable
- Effectuer un bilan des PAEJ portés par les MDA ou intégrés à des MDA
- Dresser le bilan du travail en réseau menés par les PAEJ pour définir des opportunités de maillage territorial autour des problématiques jeunesse
- Initier et animer des rencontres entre les structures afin que les professionnels puissent échanger sur leurs pratiques professionnelles et les difficultés auxquels ils sont confrontés et ainsi faire émerger des pistes d'amélioration du fonctionnement du dispositif

Données d'activités

En 2020, seulement **3 Comités de Pilotage** ont pu se tenir en région dans le : Tarn et Garonne (82), le Tarn, (81) et l'Ariège (09). La coordination a participé a ces 3 COPIL et a travaillé plus spécifiquement à la préparation en amont du COPIL 82 : - travail sur le projet PAEJ avec pour objectif de rendre lisible et de revaloriser la mission PAEJ au sein de la MDA 82 (porteur) pour la DRJSCS - préparation du COPIL avec le PAEJ et la DDSC82 (invitation des partenaires, présentation CDC...)

7 Comités techniques des PAEJ ont été organisés en 2020 sous forme de visio-conférences. Afin de favoriser le partage des PAEJ dans ce contexte actuel, la coordination a choisi de réunir l'ensemble des PAEJ (Est + Ouest) jusqu'en sept. 2020.

Organisation et animation du **1er séminaire régional** commun MDA/PAEJ les 13 et 14 janvier 2020 à Carcassonne. Il correspond au 4e séminaire des PAEJ en région Occitanie D'une intervention en plénière de Joëlle Bordet, psychosociologue du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de 2 demi-journées de travail en ateliers d'une Table ronde des institutions compétentes : ARS, DRJSCS, Conseil régional qui ont pu, à partir des restitutions du travail en ateliers, échanger autour des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

A partir de Mars 2020, la coordination régionale des PAEJ s'est fortement mobilisée pour **accompagner les PAEJ dans le cadre de la crise sanitaire** : Échanges téléphoniques, organisation de rencontres des PAEJ demandeurs en visio-conférences, mise en place de comités techniques régionaux, soutien aux professionnels., Création d'une plateforme collaborative (trello) pour permettre le partage entre PAEJ (outils créés, organisations mises en place, documentations officielles, articles et études sur la crise sanitaire... Rédaction d'un communiqué de presse pour faire connaître la mobilisation des PAEJ de la région Occitanie pendant la crise sanitaire.

En juillet 2020 la coordination a travaillé à la réponse à un AAP dans le cadre du Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'Obligation de formation 16-18 ans. Afin d'inscrire cette réponse dans **une dynamique régionale** nous avons mobilisé l'ensemble des PAEJ et travaillé un projet en concertation avec nos interlocuteurs à la DRJSCS et le Haut-commissaire au PPLP.

Perspective 2021

Accompagner le transfert CNAF / CAF

L'année 2021 débute avec le transfert du financement et du pilotage des PAEJ par la CNAF et les CAF départementales. La coordination souhaite accompagner ce changement tout en poursuivant le travail habituel de soutien du réseau des PAEJ

Organiser le 5ème Séminaire régional des PAEJ en 2021

Ce séminaire serait l'occasion de réunir à nouveau les PAEJ sur deux journées de travail afin de :

- Faire un retour d'expérience sur l'année écoulée (crise sanitaire) et de travailler ensemble l'adaptation nécessaire des dispositifs pour accompagner les publics face aux conséquences de cette crise.
- Travailler à des évolutions du dispositif PAEJ et des politiques jeunesse en région
- Présenter le projet expérimental en cours dans le cadre de l'obligation de formation

La coordination souhaite créer des possibilités pour le réseau de **porter des projets sur une échelle régionale**. En effet, la dynamique à l'œuvre permet à la fois de travailler sur une échelle locale mais aussi de partager et de porter au niveau régional des projets ou des pratiques qui ont fait leur preuve. La coordination souhaite également renforcer ses moyens pour être une ressource en terme d'évolution des compétences et des pratiques des professionnels par le biais de formations, webinaires, conférences ...

Enfin suite aux besoins repérés et à l'expérience de la mise en place d'une "plateforme collaborative" et du communiqué de presse régional, la coordination voit la nécessité de créer un outil internet (site) afin de :

- Renforcer le travail collaboratif entre PAEJ (partage d'informations, de documents...)
- Faire connaître aux publics : les missions des PAEJ et les possibilités d'accueil par départements (permanences d'accueil, antennes,...)

**PREVENTION : ACTION PRÉVENTIVE DANS LE CADRE
DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES
STUPÉFIANTS (I.L.S) ET SUR L'ALCOOL**

Présentation et objectifs

Cette action fait l'objet d'une convention avec le Parquet de Toulouse, l'ARSEAA et les Maisons de Justice et du Droit

Public concerné

Mineurs et jeunes majeurs (18 à 25 ans) interpellés pour Infraction à la Législation sur les Stupéfiants (ILS).

Les personnes de plus de 25 ans sont orientées au Service d'Accueil et de Soins, pour un accueil et une évaluation individualisée.

Modalités de mise en œuvre

Suite à l'intervention spécifique des opérateurs de justice, les ateliers de prévention animés par ARPADÉ se déroulent sur une durée de 2 heures, sous une forme collective (groupe de 7 personnes) avec un intervenant de Justice et un professionnel du Point Ecoute Prévention en position d'animateur de groupe. Des entretiens en individuel sont aussi organisés pour les situations qui le nécessitent.

Objectifs

- Donner une information concernant les risques liés à l'usage de drogue,
- Échanger sur l'ensemble des conduites à risque et des difficultés liées à l'adolescence et à l'entrée de la vie adulte. La logique d'ensemble de ce dispositif vise à produire un travail éducatif conjoint de rappel à la loi et de mesures préventives qui permet :
- D'évaluer la situation et le degré de risque individuel,
- De dispenser des conseils et d'orienter autant que de besoin les jeunes rencontrés,
- De créer un minimum de lien avec les jeunes qui nécessitent un accompagnement et un soutien.

Données d'activité en 2020

211 mineurs et jeunes majeurs ainsi que 2 parents ont été reçus en groupe de 3 à 8 personnes en 2020.

44 Ateliers ont été réalisés ainsi qu'une rencontre individuelle.

L'activité a été fortement impactée par le contexte de pandémie. En 2019 64 ateliers collectifs et 40 rencontre individuelle avaient pu être mis en œuvre.

De plus, l'absentéisme des jeunes majeurs a sensiblement augmenté en passant de 26% à 38%. Pour les mineurs positionnés, l'absentéisme est resté stable à 19%.

La qualité de la participation, de l'implication des mineurs et des jeunes majeurs présents aux ateliers, en 2020 est satisfaisante avec plus de 80% d'entre eux qui ont investi positivement ces temps d'échanges.

La situation sociale des personnes

- Pour les mineurs comme pour les jeunes majeurs les garçons sont très largement majoritaires (92%)
- L'inscription scolaire des mineurs est en baisse à 55% contre 65% en 2019, et 29% déclare n'être inscrit dans aucun parcours professionnel contre 13% en 2019 ;
- Pour les jeunes majeurs s'ils sont plus nombreux à avoir une activité professionnelle en 2020 43% contre 31% en 2019, ils sont aussi plus nombreux à n'avoir aucune activité, soit 25% contre 13% en 2019.
- Si 95% des mineurs vivent en famille, seuls 50% vivent chez leur 2 parents.

Les consommations

- Pour les mineurs, 72% ont expérimenté leur consommation entre 14 et 16 ans.
- Le recours à d'autres produits que le cannabis est aussi lisible dans le témoignage des mineurs et jeunes majeurs durant les ateliers.

- Pour 42% des mineurs et 53% des jeunes majeurs la consommation est quotidienne.
- Nous évaluons que 46% des mineurs et 54% des majeurs sont en situation de dépendance.
- Pour 40% des mineurs et 51% des jeunes majeurs l'usage principal a une visée auto-thérapeutique
- Si 25% des mineurs et 59% des jeunes majeurs déclarent n'avoir rien changé à leur consommation, 15% des mineurs et 11% des jeunes majeurs déclarent avoir arrêté de consommer. C'est aussi 35% des mineurs et 29% des jeunes majeures qui déclarent avoir modifié à la baisse leur consommation.

**PREVENTION : PREVENTION DES ADDICTIONS ET
CONDUITE A RISQUE DES JEUNES ET FORMATION DE
LEUR ENTOURAGE «ETRE ACTEUR DE SON BIEN-ETRE»**

Présentation et objectifs

Plusieurs axes d'intervention sont attendus

- L'amélioration des partenariats et le renforcement des compétences des professionnels pour accueillir, écouter, orienter et mieux répondre aux attentes des jeunes, pour favoriser l'émergence d'actions concertées susceptibles de susciter la participation active des jeunes
- Le renforcement des aptitudes individuelles des jeunes, notamment les compétences psychosociales afin qu'ils puissent prendre en main leur avenir en assumant leurs choix
- La mise en œuvre d'actions participatives : il s'agit de favoriser des prises de conscience collective mais aussi de susciter la participation active des jeunes, de leur donner du pouvoir, en les associant aux décisions qui les concernent, en leur permettant d'agir sur leur environnement.
- La proposition de rencontres avec les parents afin de développer un environnement favorable pour leur enfant.

Le but de notre projet est de favoriser le développement des compétences psychosociales des jeunes dans une perspective de prévention des conduites à risque, dans une logique de continuum partenarial. Pour la majorité des établissements pressentis, une permanence d'accueil et d'écoute individualisée d'ARPADE était soit déjà installée comme au Lycée Roland Garros, au Lycée Gallieni, soit l'avait déjà été comme au LEPA St-Gaudens ou encore avait été repérée nécessaire comme pour le public accueilli des Missions Locales Haute-Garonne de Revel et Carbonne.

Le public retenu au sein de chacun des établissements est celui de jeunes identifiés par les adultes référents comme étant les plus à risque de désinsertion. Il ne s'agit pas ici de les stigmatiser, mais bien de leur permettre d'identifier et de développer leurs propres compétences. La particularité de ce projet est qu'il a la volonté de s'ajuster, à partir d'un canevas général, aux besoins propres de chacune des structures concernées.

Nous proposons aussi, dans la mesure du possible, d'inclure les parents dans la démarche, lorsque la réalisation du projet dans la structure retenue le permet.

Données d'activité en 2019/2020

Séances collectives auprès des jeunes

La mise en place de ce projet a permis d'atteindre 148 jeunes en risque de rupture, désinsertion sociale. Elle a permis de réaliser 45 séances auprès des jeunes ayant pour but de développer les compétences psychosociales, mesure qui permet de les outiller et augmenter leur capacité à faire face aux épreuves de la vie quotidienne. 83% des jeunes ont assisté à au moins 3 séances ; 72% de garçons et 28 % de filles.

Groupe relais

La mise en place de cet axe a permis d'atteindre 39 jeunes en risque de rupture, désinsertion sociale et les accompagner dans un projet où ils sont volontaires à s'investir dans un groupe relais. Elle a permis de réaliser 18 rencontres préparatoires, sensibilisation et de bilan auprès des jeunes ayant pour but de développer les compétences psychosociales en s'investissant dans un projet de prévention dans une logique de prévention par les pairs. 78 personnes supplémentaires ont participé à la journée et/ou aux actions phares mises en place par les groupes de pairs.

Accompagnement des professionnels

La mise en place de ce projet a permis d'atteindre 44 professionnels en contact avec les jeunes en risque de rupture, désinsertion sociale. De ce nombre, très peu ont répondu au questionnaire (4 répondants). En effet, seuls les professionnels concernés par la co-construction et la co-animation ont évalué par écrit l'apport du projet à leur pratique professionnelle. Certains professionnels ont participé quant à eux à une sensibilisation sur les CPS, comme l'équipe de l'EPIDE.

Rencontres Parents

La majorité des établissements ne souhaitent pas ou ne disposent pas de suffisamment de temps pour pouvoir organiser ou participer à cette action. Pour exemple, dans les Missions Locales, dans une perspective globale de rendre autonome leur public, il est décidé de ne pas intégrer les parents directement au projet collectif. La population jeune qu'ils accompagnent a pu être décrite comme vivant en « huit clos » familial, un espace individualisé est dédié aux parents dans le cadre du PAEJ, porté par la Mission locale et animé par l'ARPADE.

Malgré le peu de rencontres avec l'entourage et les parents, nous notons que 40% du public jeune rencontré lors des actions collectives déclarent avoir échangé avec leurs parents du contenu des séances.

Evaluation de l'activité

Points forts

- Engagement de renouvellement des actions avec la majorité de nos partenaires permettant une continuité du projet et d'adapter aux mieux notre intervention.
- Adaptation des interventions au public tant dans les contenus que dans les méthodes afin de répondre aux mieux aux besoins des jeunes et des professionnels qui les encadrent.
- Mise en place de groupes relais où les jeunes sont accompagnés pour organiser des actions de prévention pour leurs pairs.
- Temps imparti à la réalisation du projet : Le financement d'un équivalent 1 + 0,6 ETP par le Conseil Régional a facilité la préparation et la réalisation des différentes actions sur le territoire.
- Les professionnels référents ayant co-construit et co-animé des séances avec nous souhaitent poursuivre leur investissement.
- Certains jeunes rencontrés en collectif ont pu être réfractaires à tout échange lors des premières séances. Nous notons qu'en fin de cycle d'intervention, ils mettent en débat leur point de vue.
- Le projet a la particularité d'une proposition de co-construction. Les professionnels sont sensibilisés aux CPS et ainsi sont en capacité de s'emparer des outils proposés et de les adapter aux besoins des jeunes.
- La crise sanitaire a permis d'adapter nos pratiques aux réalités des structures. Nous avons été confrontés tout comme nos partenaires à la difficulté de rencontrer les publics jeunes, cet espace a permis à chacun de se décentrer des pratiques habituelles et d'inventer, ensemble, un nouvel espace de rencontre.

Freins rencontrés

- Difficulté d'accès aux parents
- Intervention dans un même établissement (Lycée Agricole St Gaudens) de deux associations sur des thématiques similaires qui n'a pas permis de mettre en place notre projet
- Manque de temps mis à la disposition des professionnels des structures concernées qui dans certains établissements ne se sont pas sentis en capacité d'assurer une co-animation
- Distance géographique : La volonté de l'ARPADE est de s'inscrire dans « l'aller vers » de publics ne bénéficiant pas ou peu d'un maillage dynamique de structures du champ de la prévention, de par leur éloignement de zones urbaines. Nous constatons que la distance géographique et le temps de transport peuvent représenter une nuisance dans la dynamique partenariale. Cet aspect représente aussi un frein quant au volume d'interventions possibles.
- La crise sanitaire a fermé le champ des possibles dans nos rencontres avec les jeunes accompagnés par l'Education Nationale, durant la période de confinement et déconfinement (mars à juillet 2020). La réduction des effectifs sur les collectifs que nous rencontrons actuellement (en lien avec les mesures sanitaires), ne nous permet pas de rencontrer autant de jeunes que ce qui avait été évalué en première intention.

PREVENTION : DISPOSITIF PRÉVENTION TOULOUSE MÉTROPOLE

Présentation et objectifs

Cette action s'inscrit dans la dynamique des missions de Prévention confiées à l'ARPADE. Elle cible en particulier la Prévention des conduites à risque et addictives chez les jeunes.

Objectif général : Prévenir ou agir sur les ruptures familiales, scolaires et sociales par la mise en œuvre d'accueils et d'accompagnements individualisés, d'actions collectives de prévention, d'information, de sensibilisation et d'inscription dans les dynamiques de partenariat local de Toulouse Métropole.

Objectifs opérationnels sur deux axes :

Axe 1 – L'accueil et/ou l'accompagnement individualisé

- De jeunes mineurs et majeurs en rupture, en souffrance ou en difficulté ;
- De leurs parents ;
- De jeunes et adultes relevant de soins spécialisés en addictologie et/ou adoptant des conduites à risque.

Axe 2 – Les actions collectives d'information, de prévention et de sensibilisation en faveur

- De jeunes mineurs et majeurs dans le cadre scolaire et hors cadre scolaire ;
 - Des familles
 - Des acteurs locaux en charge de la jeunesse et de la parentalité.
- Axe 3 – L'inscription dans le partenariat local et le soutien aux professionnels :
- Être identifié et identifier les acteurs locaux en charge de la jeunesse pour être ressource et pouvoir mobiliser les ressources locales ;
 - Soutenir les initiatives des acteurs locaux (associations, institutions, élus) dans leurs actions menées en direction de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin) ;
 - Participer aux instances techniques inter partenariales en charge de promouvoir et coordonner les actions en faveur de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin).

Données d'activités

Territoire

12 communes sont concernées par l'action, dont : 9 communes par des interventions individuelles ; 8 communes par du partenariat.

File active individuelle

28 personnes rencontrées, dont 23 personnes (2 parents + 21 jeunes) nouvelles en 2020 ;
Volume des actes : 68 actes pour 28 personnes, soit en moyenne 2,5 actes/personnes.

La file active concerne : 25 jeunes dont 72% sont des garçons ; 99% ont été rencontrés dans le cadre d'une permanence d'écoute ; 46% ont été orientés par l'Éducation nationale ;

Les principales problématiques sont : les relations familiales (68%), Insertion (64%) et les souffrances psychologiques (40%) à Les produits de consommation les plus courants sont le tabac (24%) ; les écrans (24%) ; l'alcool (16%) ; le cannabis (16%).

3 parents, orientés par l'Education nationale ont aussi été accompagnés.

Aucune action collective de prévention n'a pu se mettre en œuvre du fait des contraintes liées à la crise sanitaire de la CoVid19

En 2020, 4 permanences d'écoute ont été mises en œuvre sur 11 demi-journées de permanence, pour 37 passages de jeunes et parents.

L'activité a été réalisées en collaboration avec 13 partenaires issus des champs de l'éducation, le social, la culture et sport.

Perspectives

La réorganisation de notre intervention sur Toulouse Métropole c'est poursuivi fin 2020 et début 2021. La crise sanitaire a ralenti les échanges partenariaux nécessaires à ces évolutions.

Nous sommes en mesure de mettre en perspective une nouvelle dynamique qui sans rompre le travail avec les établissements scolaires, nous permettra d'être inscrit dans les dispositifs locaux portés par les communes en faveur de la jeunesse et de la parentalité, en particulier les Cellules de Veille.

Notre présence sur le territoire s'organisera selon 2 semaines types, pour un éducateur spécialisé à $\frac{3}{4}$ temps (26h15 hebdomadaires) pour la mise en œuvre de 6 Permanences d'écoute sur 2 semaines, dont 2 en établissement scolaire et 4 dans les dispositifs communaux et la participation à 5 Cellules de Veille (CV) sur 5 communes.

**PREVENTION : MISSION PREVENTION MINEURS SOUS
MAIN DE JUSTICE (PJJ)**

Présentation et objectifs

Les objectifs du partenariat dans la cadre de la convention régionale ARS/Dir PJJ - promotrice de santé - et de sa déclinaison départementale DT PJJ 31 :

- Développer des actions d'éducation préventive individuelles et collectives à destination des jeunes,
- Concevoir des modalités d'appui aux professionnels de la PJJ en matière de prévention des addictions et d'accès aux soins.

Les actions de prévention mises en place reposent sur la prise en charge de la personne, quelle que soit la substance. La prévention s'intéresse à l'histoire de chacun, prend en compte son environnement et se fonde sur la qualité de la relation entre l'acteur de prévention et le consommateur.

Cette conception permet d'éviter toute attitude de jugement qui participerait à la stigmatisation et à l'exclusion des consommateurs.

Les interventions sont organisées selon trois niveaux en fonction de l'évaluation faite avec les éducateurs référents de chacun des jeunes :

- 1.Prévention primaire Eviter la première consommation de substances psychoactives ou la retarder et agir sur les consommations précoces.
- 2.Prévention secondaire Eviter le passage à une dépendance.
- 3.Prévention tertiaire Prévenir les risques et réduire les dommages liés à la consommation

22 instances ou structures constituent le réseau d'acteurs mobilisés pour la mise en œuvre de l'action :

- 3 instances de pilotage
- 12 structures du SP PJJ rattachés à la DT PJJ 31/09/65
- 2 structures du SAH en Haute-Garonne
- 2 structures du social,

- 1 structure du médico-social
- 1 SP PJJ rattaché à la DT 81/12
- 1 structure rattachée à l'administration pénitentiaire
- 1 structure rattachée au champ du sanitaire

Données d'activités 2020

La dynamique impulsée sur l'exercice 2019 s'est poursuivie dans de bonnes conditions malgré une année 2020 considérablement perturbée par la crise sanitaire du COVID 19.

Le confinement est venu interrompre l'activité, avec la fermeture des différents services de la PJJ, ainsi que l'accueil en présentiel de l'ARPADE.

Les prises en charge entamées avant la crise sanitaire se sont poursuivies, à distance, par téléphone, mais quasiment aucune nouvelle orientation ne s'est faite pendant cette période. L'activité a repris de manière progressive dès le dé confinement.

Quelques chiffres...

70 Jeunes et parents ont été rencontrés en individuel pendant l'année.

64 %, soit 43 Jeunes et 2 parents ont été accueillis entre 1 et 2 rencontres.

36 %, soit 25 Jeunes ont été accompagnés dans la durée.

Les modalités de rencontre évoluent au fur et à mesure, entretien « classique » dans un premier temps sur le Point écoute prévention (ARPADE), puis entretien en extérieur avec de la marche, de la course à pieds. Lorsque que le jeune adhère à ce genre de proposition, il est classique de glisser vers un mode de rencontre différent qui facilite la rencontre jeune / éducateur et qui permet d'autres bénéfices sur le corps et l'esprit. Cela aide à nourrir la réflexion et à amorcer la remise en question d'une pratique ou d'un usage.

La durée moyenne des accompagnements est de trois mois, soit cinq entretiens en moyenne.

L'accompagnement le plus long a débuté en février et il se poursuit encore aujourd'hui, de nombreuses rencontres ont eu lieu en présentiel, les entretiens téléphoniques ont été un moyen d'entretenir le lien notamment pendant le confinement.

25 Orientations n'ont pas donné lieu à une rencontre (soit 26 %)

Entamer une démarche de rencontre d'un éducateur pour parler de consommation et de produits stupéfiants, ne va pas de soi, encore moins pour les adolescents accompagnés par la PJJ lorsque la rencontre est contrainte.

La disponibilité du jeune évolue avec le temps, son rapport au produit évolue. Mais il faut noter que la proposition d'accompagnement d'une personne consommatrice, selon là où elle en est de sa relation au produit, présagera ou pas de son adhésion au parcours éducatif proposé par l'association. Il est arrivé qu'un jeune décline une demi-douzaine de rendez-vous prévus avant d'accepter la rencontre.

Chaque situation est singulière, la rencontre avec un jeune pour aborder la thématique des addictions est toujours complexe et doit s'inscrire dans la durée pour envisager des changements de comportement.

Conclusions

Le partenariat entre l'ARPADE et la PJJ prend tout son sens dans la construction d'un lien de proximité entre les éducateurs PJJ et celui de l'ARPADE. Ce lien de qualité a pu se nouer au fil de l'année dans chacun des services et avec chacun des professionnels. Ce lien participe à renforcer l'accompagnement éducatif dans l'intérêt des jeunes que nous accompagnons. Les thématiques en rapport avec les addictions sont extrêmement prégnantes dans la vie des adolescents aujourd'hui, les jeunes sous-main de justice n'échappent pas à ce constat. Ce partenariat fidèle et pérenne entre l'ARPADE et la DT PJJ 31/09/65 a pour ambition de venir réduire les risques liés à un parcours de consommation.

**PREVENTION : ACTION D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
RENFORCÉ SUR LA COMMUNE DE TOURNEFEUILLE
PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PRÉVENTION DE
LA DÉLINQUANCE (FIPD)**

Présentation et objectifs

Constat : plusieurs dizaines de situations de jeunes mineurs ou majeurs et leurs familles sont repérées comme manifestation en grande difficulté.

Diverses mesures du droit commun (ASE / Justice), arrivées à leurs termes, n'ont pas permis d'amener les changements attendus dans la situation des personnes.

Ce n'est donc pas une mise en question de la nature des réponses proposées qui est en cause mais bien le contexte d'exercice, le manque d'adhésion de la famille et la capacité du jeune à se saisir des réponses, qui amènent à un aboutissement insatisfaisant des diverses mesures. C'est au regard de ce constat, que les participants des Cellules de Veille envisagent de mobiliser une modalité d'intervention adaptée à ces situations individuelles et familiales difficiles.

Objectif généraux : Action individualisée avec du temps et des moyens renforcés

1. Construire une situation relationnelle avec le jeune, sa famille et son entourage.
2. Construire des médiations qui permettent au jeune d'accéder aux réponses des services spécialisés ou du droit commun.

Objectifs opérationnels

1. Aller rapidement au contact des publics, faire offre de rencontre sans condition particulière.
2. Évaluer les capacités du jeune et sa famille à se mobiliser pour faire évoluer leur situation.
3. Mobiliser ou remobiliser les ressources locales et extérieures susceptibles de recueillir une adhésion suffisante de la famille et du jeune.
4. (Re) Mettre en œuvre des réponses pour le jeune et sa famille
5. Formaliser chaque fois que possible par écrit un projet : Objectif(s), moyen(s) et temporalité.
6. Rendre compte des parcours d'accompagnement aux cellules de veille.

Mise en œuvre de l'action

Les situations à traiter font l'objet d'une orientation via les Cellules de Veille.

Sont désignés :

- Un référent Point Ecoute : pour construire le lien et l'accompagnement adapté.
 - Un référent local : Pour présenter rapidement l'intervenant au jeune et à sa famille.
- L'association ARPADÉ mobilise 2 intervenants spécialisés à 1.50 ETP du lundi au vendredi, et au besoin le samedi, pour mettre en œuvre et développer cette action.

Jusqu'à 10 situations de jeunes au maximum seront accompagnées de façon simultanée. Leur entrée se fera de façon progressive au rythme d'environ deux par mois. Les intervenants d'ARPADE s'appuieront sur une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques locales pour étayer l'accompagnement proposé sur le lieu de vie des jeunes et leur famille. La mobilisation de ressources/compétences extérieures aux territoires de Tournefeuille est à envisager pour répondre de tous les niveaux de problématique ; sociale, soins, justice

Données activités 2020

En 2020 nous subissons un impact fort de la crise sanitaire qui entraîne une baisse (-30%) de notre activité dans le cadre PRE(-29%) comme FIPD(-31%) ou encore de l'accueil dans le cadre des rappels à l'ordre(-94%) et des sanctions scolaire(-44%).

Qualitatif PRE Tournefeuille 2019

44 pères ou mères et 37 jeunes différents ont été accueillis dans le cadre du PRE.

Sur les 37 jeunes accueillis :

- 25 des 37 jeunes ont bénéficiés d'un accompagnement renforcé dont 7 se sont terminées en 2020 et 18 se poursuivent en 2021.
- 5 accueils n'ont pas débouché sur un accompagnement, 7 accueils se poursuivent en 2021.
- 2 sollicitations n'ont pas pu aboutir à un moment d'accueil

Qualitatif FIPD Tournefeuille 2019

44 pères ou mères et 37 jeunes différents ont été accueillis dans le cadre du PRE.

Sur les 37 jeunes accueillis :

- 25 jeunes ont bénéficiés d'un accompagnement renforcé dont 7 se sont terminée en 2020 et 18 se poursuivent en 2021.
- Sur les 12 situations d'accueil, 5 n'ont pas débouchée sur un accompagnement, 7 accueils se poursuivent en 2021.
- 2 sollicitations n'ont pas pu aboutir à un moment d'accueil

PREVENTION : UNE VIE D'AIR PUR / PAUSE LAMA

Présentation et objectifs

Ce projet de prévention à la consommation de produits psychoactifs en particulier alcool/tabac/cannabis se décline selon deux axes, en fonction de la classe d'âge considérée : pour les moins de 12 ans, un volet intitulé « Une Vie d'Air Pur » et, pour les 12 – 25 ans, un volet intitulé « Pause Lama ».

Porté et animé par ARPADÉ, ce projet s'appuie sur un collectif constitué des associations Act Up Sud-Ouest, Avenir Santé Occitanie-Ouest et La mutuelle des étudiants (LMDE), en partenariat avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la municipalité de Toulouse et le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) de Toulouse.

Une vie d'air pur

L'objectif : Empêcher ou retarder l'initialisation de la consommation de tabac chez les enfants/préadolescents, de moins de 12 ans, en développant leurs compétences psychosociales.

Une animatrice de prévention de l'association ARAPDE, qui intervient au sein de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) dans les écoles élémentaires et les accueils collectifs de mineurs, pour proposer des interventions autour de la santé et du tabagisme.

Chaque groupe ou classe bénéficie de 5 interventions d'une heure. Ces séances interactives et ludiques sont constituées d'activités d'expression (débats, mises en situation, jeux de rôles), d'expériences scientifiques et de jeux de coopération.

Chaque fin de cycle abouti à une rencontre avec les parents qui vise à aborder les problématiques liées aux conduites addictives et à l'adolescence. Cette année, la situation sanitaire n'a malheureusement pas permis la mise en place de cette rencontre.

Pause Lama

Les objectifs pour les jeunes de 12-25 ans :

- Permettre aux jeunes de se questionner sur les consommations de produits psychoactifs.
- Echanger autour de la question des conduites à risques.
- Développer les connaissances des jeunes sur les produits psychoactifs.
- Faire un repérage précoce auprès des jeunes de la ville de Toulouse afin de retarder ou stopper les premières consommations (cigarette, verre, trace...).
- Apporter des conseils de réduction des risques.
- Informer les jeunes sur les différentes stratégies de diminution ou de sevrage et relayer vers un professionnel du médico-social si besoin.

Les interventions sont effectuées avec des volontaires en service civique qui se déplacent sur des trajets prédéfinis pour aller à la rencontre des jeunes collégiens, lycéens, et étudiants universitaires de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) afin d'échanger et de sensibiliser les jeunes à la question des produits psychoactifs (essentiellement alcool, cannabis, tabac, protoxyde d'azote et cannabis), dans une logique de prévention de pairs à pairs.

Ils sont équipés de tenues Pause Lama et d'un triporteur afin d'être facilement identifiables, et d'outils permettant d'aborder les problématiques liées au tabac de façon ludique. Ils interviennent devant les établissements entre 12h et 14h, deux fois par semaine.

Données d'activité 2020

Une vie d'air pur

- 10 séances réalisées
- 2 cycles terminés et 6 cycles supplémentaire d'ici juin 2021
- 43 enfants bénéficiaires et 180 enfants supplémentaires bénéficiaires d'ici 2021
- 8 enseignant.e.s sensibilisé.e.s et formé.e.s d'ici juin 2021
- 91% des enfants ont participé à chaque séance
- 95% des enfants sont intéressés ou très intéressés par les séances
- 77% des enfants ont compris pourquoi les gens commencent à fumer
- 86% des enfants ont mieux compris ce qui était important pour leur santé et pourquoi il ne fallait pas commencer à fumer

Pause Lama

454 jeunes ont été rencontrés lors de ces interventions, soit 17 par intervention (58% de filles et 42% de garçons). Le temps passé estimé par rencontre est très variable. En effet, lors de certaines actions, les volontaires ont passé plus de 30 minutes avec une seule et même personne ou avec un seul et même groupe.

Ainsi, il ne nous semble pas pertinent de sensibiliser le plus de jeunes possibles par action. Les services civiques se concentrent sur la qualité de l'échange et la précision des informations apportées. Ce qui explique que parfois, même avec une belle météo, les intervenants n'aient vu que 8 jeunes au total par exemple.

Plus de la moitié des jeunes rencontrés ont entre 16 et 18 ans (61%) et sont essentiellement des lycéens. Un tiers ont entre 18 et 25 ans. L'alcool puis le tabac sont les deux produits les plus abordés par les services civiques, viennent ensuite le cannabis, la cocaïne et le protoxyde d'azote.

Perspectives 2021

Une vie d'Air Pur

Dès le mois de janvier 2021 commencerons de nouveaux cycles de prévention. L'animatrice de prévention interviendra au sein de l'école Calvinhac dans les deux classes de CM2. Les entretiens de préparation ont déjà eu lieu en fin d'année 2020.

Les CM2 de l'école Alexandre Fourtanier bénéficiera également des actions de prévention au mois de juin 2021. Nous sommes en attente d'un retour de l'école Falguière avec laquelle nous avons convenu d'un accord d'intervention en deuxième partie de l'année scolaire 2021-2022.

Nous espérons voir la situation sanitaire s'améliorer afin de pouvoir intervenir dans les accueils collectifs de mineurs (ACM) durant l'année 2021. Les contacts et une rencontre avec deux accueils de loisirs (Nord, et Bellegarde) et avec la coordinatrice des ACM de Léo Lagrange ont eu lieu afin de pouvoir se mobiliser dès que possible.

En parallèle, ont été contactées : l'Ecole Michelet, l'Ecole Bayard, l'Ecole du Nord, l'Ecole Amidonniers et l'Ecole Sainte Marie de Nevers. Nous sommes en attente de rendez-vous avec les directeur.rice.s et enseignant.e.s de CM2 de ces différents établissements. Parmi ces différentes écoles, nous espérons pouvoir lancer le dispositif dans au moins trois établissements durant l'année scolaire 2021.

Pause Lama

48 interventions sont prévues sur l'année 2021 (voir davantage si la situation sanitaire et la météo à minima le permettent).

Des nouveaux lieux d'interventions vont également être testés : Place du capitole et devant le lycée Sainte-Marie des Champs

Les futures cohortes des services civiques bénéficieront d'une formation à l'utilisation efficace d'Instagram et de Tiktok. Ils seront également accompagnés et formés à la gestion et animation du site internet regroupant les dispositifs « Une Vie d'Air Pur » et « Pause Lama ». Nous tenons à insister sur notre volonté de s'inscrire dans un cadre valorisant, d'accueil bienveillant des volontaires.

A la demande des services civiques, nous allons réfléchir à un système de rotation leur permettant d'être plus nombreux lors des interventions afin de garantir une plus grande efficacité, sécurité (émotionnelle) et un plus grand échange avec les volontaires des autres associations engagées dans le dispositif.

En collaboration avec l'institut d'insertion EPIDE de Toulouse, les services civiques accueilleront en début d'année 2021 des volontaires de cet établissement sur les temps de maraudes. Ces jeunes adultes pourront échanger ensemble sur la question des consommations. Suite à ces rencontres, les jeunes de l'EPIDE organiseront des temps festifs au sein de leur institut où ils proposeront et animeront des temps de prévention.

ACCUEIL DE JOUR : LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ - ANNÉE
2020

Présentation et objectifs

La Boutique Solidarité est un accueil de jour ouvert à toutes les personnes majeures en situation de précarité. Les missions sont l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement.

C'est un espace calme et chaleureux qui permet de disposer d'un temps pour se poser, se reposer et bénéficier de services : café, bagagerie, laverie, duvet en hiver, rencontrer un professionnel pour s'informer, être orienté ou accompagné. Entre espace de lecture, de jeux en salle et canapés, chacun trouve sa place au sein de l'espace collectif.

La Boutique est ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 (accueil collectif) et de 9h00 à partir de la période COVID ; les après-midis sont réservées aux entretiens individuels, aux ateliers, aux projets annexes et le mardi réunion d'équipe ou GAP.

L'équipe d'accueil est composée de travailleurs sociaux, d'animateurs et d'un éducateur sportif et d'une psychologue. Différents ateliers sont proposés : du sport (boxe/musculation, foot, pétanque) du théâtre, du jardinage, de l'écriture pour une gazette, de l'informatique.

Une psychologue est présente les lundi, mardi et vendredi matin et le lundi après-midi. Elle va à la rencontre des personnes et reçoit sans rendez-vous.

Une maraude est présente sur le territoire de la gare Matabiau les lundis toute la journée, mercredi après-midi, jeudi matin et vendredi matin, pour aller à la rencontre des personnes en précarité, les orienter en fonction de leurs besoins (hébergement, douche, vestiaire, repas...) et les accompagner dans leurs démarches.

Initiés cette année mais temporairement: des maraudes en binôme et en vélo pour aller vers les personnes isolées à la rue. et un poste d'Assistante de Service Social, qui sont à pérenniser aux vus des besoins. Le bilan de cette année sera présenté en plusieurs parties du fait du déménagement dans les nouveaux locaux et de la période COVID (confinement et déconfinement)

Déroulement de l'année 2020

CHANGEMENT DE LOCAUX

Les actions menées par les équipes d'ARPADE en 2020, ont donc pu aboutir à une relocalisation de la Boutique Solidarité. Le local se situe **4 impasse Arzac 31300 TOULOUSE, dans le quartier St Cyprien**. Il est mis à disposition par un promoteur immobilier privé contre le paiement de la taxe foncière, pour une période à court terme. Notre bail est de 6 mois renouvelable, jusqu'à juillet 2021. La question de la recherche des locaux est toujours d'actualité.

Ce bâtiment nous a été signalé par une personne accueillie de la boutique. Il est idéalement situé car beaucoup de partenaires sont dans ce quartier : Restaurant Social du Ramier, SIAO, Hôpital Joseph Ducuing, PASS, la Roulotte, ...

Nous avons eu besoin de faire des travaux dans ce nouveau bâtiment afin d'y adapter notre activité et d'y faire un lieu digne et chaleureux. Nous avons fait le déménagement, l'organisation des espaces avec le soutien de certaines personnes accueillies. Nous avons maintenu l'accès à la bagagerie ainsi que les accompagnements individuels. La laverie sociale ainsi que les douches n'ont pas pu être mises en fonction, du fait des conditions matérielles : installation à faire et absence d'eau chaude. La laverie a pu reprendre à partir du mois de mai.

L'idée étant d'ouvrir au collectif le plus tôt possible afin de mettre à l'abri les personnes et d'assurer au maximum nos missions.

LA GRANDE TRAVERSEE DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Les effets des confinements et des déconfinements ont été tels que le sentiment d'isolement, le manque de moyens et de solutions et/ou inadaptées, la violence du contexte pour les publics et les équipes restées ouvertes et accessibles sont les mots qui reviennent à tous pour qualifier cette période. Les conséquences de la prise en charge très très limitée des publics vulnérables n'ont pas de limite tant dans les sentiments (violence, colère, abandon, ...) que sur les accompagnements depuis le confinement et jusqu'à maintenant.

Période du 1er confinement

La Boutique Solidarité est restée un des rares lieux ouverts et accessibles où la rencontre avec une personne de l'équipe était possible du lundi au vendredi, maintenant une activité d'accueil individuel du public. Les services de droit commun (CPAM, MDS, CCAS, CAF, MDPH...), d'aide alimentaire, domiciliation, étaient fermés et très difficilement accessibles par téléphone.

Durant cette période, les places de confinement ouvertes sur la ville de Toulouse n'ont pas été à la hauteur des besoins. De fait, la prise en charge des publics à la rue par les services publics a été très peu effective et efficiente, surtout pour les hommes isolés. Ces derniers ont été signalés à la Préfecture et à la Veille Sociale, mais aucune solution adaptée n'a été proposée : très très peu de place, à l'extérieur de Toulouse, pas accessible avec des chiens et loin des points de manche, devenus très peu rentables du fait de la peur des passants mais aussi de la demande des pouvoirs publics à payer en sans contact.

Alors la nécessité d'aller-vers les publics à la rue vulnérables face à cette situation a été une évidence pour les équipes : nous avons mis en place des maraudes, financées par la Fondation de France. **Ces maraudes sont réparties en 5 secteurs** et se pratiquent en vélo, afin d'aller au plus près des personnes et de couvrir au maximum le territoire toulousain.

Période du déconfinement

A partir du 11 mai, l'accès aux structures n'a pas été rendu plus simple, ni aisé :

Peu de partenaires ont repris une activité pleine en termes d'ouverture et de services. La Boutique Solidarité a assumé des responsabilités supplémentaires à son activité ordinaire dans un contexte de vacance importante des services et des autres partenaires associatifs. ARPADÉ est la seule association disposant sur Toulouse d'un accueil de jour doté de 100% de travailleurs sociaux salariés. De fait, l'équipe a été et est toujours fortement sollicitée par les personnes à la rue. Il a donc fallu compenser ces compétences ne relevant pas d'ordinaire de la responsabilité des secteurs associatif et administratif. Le peu d'acteurs sociaux, associatifs, institutionnels encore présents a dû faire face à une pénurie d'aide et de service, aggravé par la fermeture des réseaux de distribution alimentaire, spontanés ou organisés, qui s'étaient mis en place pendant le confinement.

Mi-mai, nous avons repris petit à petit les activités culturelles et sportives pour celles où les gestes barrière étaient applicables.

Du fait de leur manque de locaux, nous avons accueilli le PAIO sur des plages horaires sur rdv à partir du mois de juin ;

- Nous avons ouvert au public le 9 juillet l'accueil collectif avec toujours l'accueil individuel et les ateliers, avec les conditions des gestes barrière et le port du masque obligatoire pour tous.
- Nous avons appliqué la jauge à 30 personnes à partir du 9 novembre. Depuis le déconfinement, nous avons été les seuls à ne pas la mettre en place. Mais au vu de la très forte fréquentation et de l'impossibilité de respecter les mesures sanitaires dans un collectif, au de-là du gel et du port du masque, notre devoir était de l'appliquer afin de protéger les accueillis et les salariés.

Données quantitatives

Personnes accueillies

	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de passages	Moyen. Passage / jour
Janvier	13	118	40
Février	19	1 241	65
01-13 Mars	8	540	68
TOTAL			
Sur la période	40	1 899	47

17-31 Mars	12	305	25
Avril	19	835	44
Mai	17	1022	60
Juin	19	1186	63
01-8 Juillet	6	384	64
TOTAL Sur la période	73	3 732	51

9-22 Juillet	12	961	80
Septembre	20	1 603	80
Octobre	21	2 085	99
TOTAL Sur la période	53	4 649	88

Novembre	18	1 520	85
Jauge	à	30 personnes	<u>au 30 novembre</u>
22 décembre	16	1 461	91
TOTAL Sur la période	34	2 981	88
OUVERTURE	HIVERNALE	Total	Total
	10	659 matin	416 après-midi

Soit au total : 14 336 personnes accueillies sur toute l'année sur l'accueil et collectif plus 210 personnes accueillies individuellement pour les entretiens socio éducatifs

Du 6 janvier au 16 mars 2020

Nous avons maintenu l'accès à la bagagerie ainsi que les accompagnements individuels pendant la période de déménagement et des travaux, soit jusqu'au 29 janvier

Du 17 mars au 8 juillet 2020

Au déconfinement, nous n'avons pas ouvert directement l'accueil. En effet, la forte activité, l'épuisement de l'équipe et le peu de structures sociales, administratives n'étant toujours pas accessibles, nous avons fait le choix, malgré nous, de ne pas rouvrir l'accueil collectif. Nous l'avons fait à partir du 9 juillet.

Du 9 juillet au 22 décembre

Malgré un contexte tendu tant pour la mise à l'abri/l'accueil des personnes à la rue comme les structures de droits communs toujours accessibles de façon partielle, nous avons fait le choix de rouvrir le collectif. Ceci sous plusieurs conditions : respect des normes sanitaires COVID sur la partie collective et individuelle, avoir quelques jours d'évaluation avant d'en informer le réseau pour une reprise en douceur. Seules les personnes accueillies ont eu l'information. Après évaluation du fonctionnement, vendredi 10 juillet, nous avons informé la veille sociale de la reprise, ainsi que certains de nos partenaires. Sur les deux premiers jours, nous avons reçu une 30ème de personnes.

La situation des conditions d'accueil à la Boutique Solidarité, due au COVID qui est toujours sensible. En effet, nous accueillons beaucoup de personnes dont un certain nombre qui devraient être suivies par le CCAS et les MDS qui ne sont toujours pas efficaces à leur maximum. Très peu de relais en face des situations complexes. Ceci malgré l'accueil dans nos locaux du PAIO les mardis, où le travail de partenariat est primordial et toujours aussi engagé.

A partir de la semaine suivant la réouverture au public, certaines matinées sont montées entre 90 et 100 personnes.

Le mois d'août est fermé pour les congés annuels. Tous les accueils de jour ne sont toujours pas accessibles, nous avons une forte activité, comme indiqué plus haut.

Les travailleurs et travailleuses sociales ont reçu pas moins de 210 personnes cette année pour les accompagner dans leurs démarches. Ce chiffre est en nette augmentation pour différentes raisons : le changement de public comme détaillé plus haut ; **la lenteur du traitement des dossiers** dans les différentes institutions (CAF, CPAM, OFII, Pôle Emploi, Préfecture, associations spécialisées comme la CIMADE ou Amnesty...) ; **la surcharge de travail des partenaires habituels** associés au droit commun vers lesquels l'équipe oriente les personnes en temps normal, tel que le suivi social en MDS ou au CCAS; Les différentes institutions fonctionnent uniquement sur rendez-vous depuis mars 2020 et partiellement voire totalement en télétravail. Cela implique que pour s'adresser physiquement à un.e professionnel.le, les personnes accueillies n'ont plus d'autre choix que de venir sur des lieux d'accueil comme le nôtre ; **Les nouvelles demandes d'aides sociales (RSA, Pôle Emploi...)** ; L'accompagnement dans les demandes de régularisation ou renouvellement de titre de séjour ; Les relais avec la psychiatrie ; Les personnes en appartement qui s'adressent à nos services pour la première fois car ne peuvent plus subvenir à leurs besoins ; Les personnes dont l'état de santé psychique est fragile et que l'on voit se détériorer ; **Plusieurs jeunes voir de très jeunes migrants.**

SUIVIS PAR L'ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

Comme nous l'avons précisé plus haut, nous avons fait une demande d'un poste d'ASS afin de fluidifier le travail d'accompagnement social de l'équipe de la Boutique Solidarité, qui pour certains dossiers ne relèvent pas de leur fonction mais plus du droit commun. Cela permet aussi de recentrer nos missions d'accueil et d'accompagnement. Elle est présente du mois de décembre 2020 au 31 mars 2021 .

Nombre d'entretiens sur le mois de décembre : 33 dont 5 issues des maraudes de la BS
Nombre d'accueillis différents concernés : 20

Activité et utilisation des services et divers 2020

NOMBRE BAGAGERIE : 4 271

NOMBRE MACHINES A LAVER : 268

NOMBRE DE DUVET : 435

De toute l'année, nous n'avons pas pu assurer le service douche, du fait de problème de cumulus puis des normes sanitaires COVID qui par manque de moyens humains, nous n'avons pas pu sécuriser ce service.

Le petit déjeuner

C'est du café et du thé, accompagnés uniquement de viennoiseries ou de gâteaux, pain, beurre. Nous proposons donc un café/thé agrémenté. Cette année, les proportions ont augmenté du fait que les personnes ont eu des difficultés pour accéder à la nourriture.

Distribution de colis alimentaire

Préparation et distribution de colis alimentaire du 16 avril au 3 juillet : 339 colis. Cette activité ne fait pas partie de nos missions, mais vu la demande importante de nourriture nous l'avons assuré. Les personnes avaient faim, enfants compris.

Distribution de chèque services FAP et préfecture selon les besoins et profil des personnes, très tendue à gérer comme prestation.

Récupération et distribution de dons : vêtements et kits hygiène à SAKADO

Accès internet

Un ordinateur en libre accès est mis à disposition en salle. Des plages horaires de 20 minutes permettent à près de 10 accueillis par matinée de surfer sur le net après s'être inscrit sur la feuille.

Kits COVID

Depuis plusieurs mois, nous distribuons des attestations de défaut de résidence mais aussi des masques, du gel hydroalcoolique

Ateliers et activités collectives proposés

Du fait des difficultés liées aux conditions sanitaires du COVID 19, nous avons arrêté toutes activités pendant le premier confinement. Par la suite, nous avons fait en sorte de relancer ces temps si importants pour les publics, en s'adaptant aux directives sanitaires et aux conditions des lieux de pratiques. Certaines n'ont pas pu se concrétiser comme le foot en salle, la pétanque au palais de la pétanque, ... A contrario, le théâtre, les sorties à vélo, la pétanque en extérieur, le jardin, ... ont pu reprendre mais toujours en fonction des modalités sanitaires d'accueil.

Le besoin de vivre autres choses que la vie avec le COVID, la pulsion de vie, de plaisir ont été les vecteurs de ses activités.

Le but des ateliers sport est de donner de l'envie, se redynamiser, de travailler son rapport au corps, d'être en dynamique, de prendre du plaisir, de sortir de la réalité de leur parcours dans la précarité et de casser la routine...

- Sports (boxe, foot, pétanque, réveil musculaire) :
- 30 ateliers proposés / 224 participations / 98 personnes différentes
- Gazette : 15 ateliers / 75 participations / 16 personnes différentes
- Théâtre : 43 ateliers / 308 participations / 10 personnes différentes
- Jardin : 8 ateliers / 24 participations / 5 personnes différentes
- Atelier sensibilisation à l'univers informatique : 12 ateliers / 20 personnes différentes

Caractéristiques des personnes accueillies

1er janvier au 16 mars 2020

Nous ne pourrions pas de statistiques bien précises, car nous étions en début de nouveau fonctionnement et nous n'avons pas pu mettre en place les outils pour les réaliser. Mais une majorité d'hommes et une présence de femmes plus importante. L'ouverture d'un gymnase permettant une mise à l'abri en période hivernale dans le quartier, a sûrement amené des nouvelles personnes, dont les femmes.

Nous pouvons noter que le public que nous accueillions à l'autre adresse a mis un certain temps pour repérer les nouveaux locaux. D'autres restent dans leurs quartiers et ne viendront pas du côté rive gauche de Toulouse. Pour certains, le quartier st cyprien reste inaccessible (transport en commun interdit aux chiens, personnes sans ressources ne pouvant pas payer le ticket de transport etc...).

- Un nouveau public est vraiment là, surtout des hommes isolés à 82% et 12% de femmes.
- De manière générale, ceux sont des personnes qui sont en hébergement précaire (CHU, gymnase, chez un tiers) avec très peu de moyens ou des personnes dont les démarches sont à engager afin de rétablir leurs droits, dont le RSA. Nous pouvons aussi noter des jeunes en grande fragilité psychique.
- Des personnes avec des troubles psychiatriques avérés ou non sont toujours aussi nombreuses.

A partir du 1er confinement

Nous avons accueilli de « nouveau » public pour la Boutique Solidarité de Toulouse :

- Des familles, plutôt isolées, qui arrivaient à « se débrouiller » (récupération, maraudes...) qui sont venues surtout pour trouver à manger.
- Des personnes déjà en précarité mais en appartement qui ont perdu leurs petits salaires ou petites prestations, qui « bricolaient », qui ont vu leur situation s'aggravée, suite à une perte de salaires ou aux fermetures d'associations (épiceries sociales...) et qui sont venus solliciter les services de la Boutique (notamment colis alimentaires).
- Plusieurs rencontres en maraude qui ont débouchées sur quelques démarches à la Boutique Solidarité, notamment de personnes plutôt marginalisées.
- Davantage de femmes victimes de violences.
- Suite à des difficultés vis à vis du confinement à plusieurs, des personnes qui étaient hébergées, en colocation, en couple, se retrouvent à la rue pour la première fois. Elles ne connaissent absolument pas le réseau d'urgence sociale et sont venues à la Boutique, orientées par des personnes sans-abris. Nous signalons ces personnes vulnérables au 115, mais il n'y a pas de solution.
- Des personnes en situation de prostitution
- Les personnes qui ont subi une augmentation de leurs angoisses : des personnes déjà fragiles, « ritualisées » avec des repères très ancrés, se retrouvent désorientées en détresse ne savant plus à qui s'adresser. Elles viennent à la Boutique car elles savent quelles peuvent rencontrer quelqu'un en face à face ; certaines sont en demande d'avoir ou d'augmenter leurs traitements, mais ne peuvent plus rencontrer de personnel soignant (psychiatre) et non pas forcément de médecins traitants ; beaucoup de personnes ont eu l'impression d'avoir des symptômes du Covid 19, et ne savaient pas où s'adresser. Manque d'informations pour les personnes qui n'ont pas accès à la TV ou à internet.
- Des personnes hors territoire toulousain, qui n'avaient pas près d'eux d'associations qui auraient pu leur venir en aide administrativement ou matériellement

- Des habituées depuis de longues dates
- Les personnes que nous avons rencontrées pendant et après le confinement.
- De nouvelles personnes sont aussi orientées par nos partenaires.
- De plus en plus de jeunes assez désorientés.
- Les personnes viennent chercher à manger. La faim est toujours là, bien que les points de distribution de nourriture se soient rouverts.

A partir du 30 novembre

Pour l'application de la jauge à 30, nous avons priorisé les personnes à la rue, en squat, dormant chez un tiers qui doivent quitter le lieu dès le matin, dans un camion, sous tente, à l'hôtel (car ils n'ont pas de petit déjeuner) ... Les personnes qui sont en appartement ou en foyer ne peuvent venir que sur rdv. Ce choix n'a pas été facile à prendre, mais la raison sanitaire a pris le dessus.

Les projets portés par la Boutique Solidarité

Interventions Bien-être et Santé

Le temps venu de la crise sanitaire COVID 19, le restaurant social du Ramier s'est retrouvé contraint de fermer toutes les salles collectives, empêchant la poursuite de ces interventions en l'état, d'où 2 interventions et 31 personnes participantes.

Maraude en gare

Cette année 173 maraudes ont été effectuées. Ce chiffre est moindre comparé aux autres années suite à la fermeture de la gare durant le premier confinement et ainsi du passage moins fréquent des maraudeurs sur cette zone sur les autres temps de la pandémie COVID 19. Nous avons fait 667 rencontres cette année soit une moyenne d'environ 4 personnes par maraude.

Passerelle (accueil, écoute et orientation psychologiques)

Pour l'année 2020, on comptabilise 155 entretiens sur l'espace d'accueil et en consultation formalisée dans le bureau :

- 38 personnes ont été vues en entretien formalisé dans le bureau de la psychologue pour 133 entretiens cliniques
- 19 personnes se sont entretenues avec la psychologue sur l'espace d'accueil pour 22 entretiens plus informels

« TOUS UNIS CONTRE LE VIRUS » FONDATION DE France : MARAUDE/BOUTIQUE SOLIDARITE TOULOUSE

L'objectif associé à cette maraude était de créer, maintenir du lien avec les personnes, d'exercer une vigilance quant à leur état physique, psychique et de les accompagner si besoin vers des solutions d'accueil et d'hébergement dans la limite de ce qui était disponible. Sur la totalité de la période, donc du 24 mars au 22 décembre (avec un arrêt en fin juillet et mi-septembre), nous avons pu effectuer près de 141 maraudes, soit 2 851 personnes rencontrées.

La maison en co-location « lalanne »

Ainsi, depuis la mise en place du projet 9 personnes ont eu accès à une chambre en collocation dans cette maison, dont 7 en 2020.

- 5 personnes perçoivent le RSA
- 1 personne est en intérim
- 1 personne est en CDI
- 1 personne percevant une pension de retraite
- 1 personne sans ressource a bénéficié de la place "d'urgence" pour une mise à l'abris, le temps d'intégrer une place au CHRS Antipoul.

Divers

Nouveau partenariat avec e-care du CHU Toulouse, assure une permanence le vendredi matin tous les 15 jours dans le but de repérer des situations complexes nécessitant une coordination des soins et qui n'auraient pas fait la démarche « d'aller vers ».

L'infirmière fut présente en 2020 sur 7 vendredis matin, permettant l'entrée d'un Mr dans le dispositif e.care. Pour d'autres ce fut la possibilité de trouver un médecin généraliste, un dentiste ou des orientations (en fonction des droits de la personne) avec prises de rdv vers des spécialistes, et une entrée sur les LHSS.

LES ACCUEILLIS DANS LA VIE DE LA BOUTIQUE

Les réunions consultatives, les points info

À la suite du succès de la mise en place des points infos dans les anciens locaux de la Boutique, nous avons décidé de renouveler l'expérience dans nos nouveaux. C'est environ 15 personnes qui participent à chaque instance. Certaines viennent à chaque point info d'autres ne sont venues qu'une seule fois.

Le service Bar : 12 personnes ont participé(e)s

Le service Banque Alimentaire : 23 personnes ont participé(e)s

Les colis alimentaires 1 personne accueillie s'est investie régulièrement et 2 plus ponctuellement

Perspectives pour 2021

- Installation dans des nouveaux locaux avec de nouvelles idées, nouveaux fonctionnements,...
- Enfin souffler... reprendre un rythme normal d'accueil des publics
- Participation à « c'est pas du luxe » à Avignon
- Représentations théâtrales à Toulouse et Montpellier
- Projet vélo au bord du canal du midi
- Pérennisation des maraudes en vélo
- Continuer nos projets et donner naissance à d'autres
- Rencontres sportives « Sète à Toi » FAP

FICHE D'ACTIVITÉ : CHRS DELTOUR - 2020

Présentation et objectifs

Le CHRS Deltour est autorisé pour l'accueil de 30 personnes (adultes seuls et/ou parents isolés avec enfants) au sein d'« appartements thérapeutique d'insertion » : des appartements individuels équipés, du T1 au T4, situés à Toulouse. Le CHRS dispose de 34 places installées.

Il est spécialisé dans l'accueil de personnes présentant des problématiques addictives, psychologiques ou psychiatriques et des personnes sous-main de justice.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur :

- Un suivi éducatif :

L'accompagnement éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés. L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour : des visites à domicile, un accompagnement (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement), la participation à des ateliers collectifs (expression plastiques, sport, jardinage) et à des sorties, un soutien à la relation parentale, lorsque nous accueillons des parents isolés avec des enfants.

- Un suivi psychologique et la psychothérapie individuelle :

Le suivi psychologique et les entretiens psychothérapeutiques assurés par un psychologue clinicien CPVA s'inscrivent dans la proximité (1 rendez-vous hebdomadaire) et s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par :

- des entretiens psychologiques contractuels dès l'accueil permettant une évaluation approfondie avec chaque personne des difficultés qui font obstacle à son insertion,
- l'obligation de soin,
- la coordination avec le soin psychiatrique.

Données d'activités en 2020

Personnes accueillies :

- Nombre de personnes accueillies : 61 personnes (dont 23 enfants) ; 30 nouvelles admissions (dont 14 enfants), soit 17 ménages.

Répartition : 30% d'hommes, 33% de femmes et 38% d'enfants.

Répartition âges (adultes) : 5,8 % entre 18 et 24 ans ; 94,2% entre 25 et 59 ans ; 0% + de 59 ans.

- Taux d'occupation : 100.13 %

Spécificités d'accompagnement

Accompagnement psychologique et de psychothérapie :

Cette année encore, la spécificité du CHRS Deltour se traduit dans les profils des personnes hébergées : **27 personnes ont été suivies pour des troubles psychiques ou psychiatriques et des problèmes de santé** (addictions ou autres), c'est-à-dire **96%** des personnes accueillies. L'augmentation par rapport à l'année dernière (72%) s'explique par une orientation plus fine et spécifique du public en lien avec la spécificité du CHRS.

De plus, les personnes victimes de violences (souvent des femmes accueillies avec enfants) est en augmentation, puisque cette année elles représentent **33%, contre 31% en 2019**.

Les enfants n'ont pas de suivi psychothérapeutique, mais sont suivis quand nécessaire par les dispositifs en milieu ouverts adaptés (CMP par exemple). Ils représentent cette année **38%** du public accueilli.

Service de suite

Le dispositif permet d'accueillir 4 personnes en fil active. En 2020, 752 jours (contre 1729 jours en 2019) soit un taux d'occupation de **51,36%** ont été réalisés, ce qui équivaut à 2,05 places. La baisse s'explique par la diminution du nombre de sorties sur l'année 2020. Elle est à corréliser avec la hausse de la durée moyenne de séjour (de 15,31 mois en 2020 contre 13,93 mois en 2019). **Le service de suite a donc connu une forte baisse en 2020** : 10 personnes (5 ménages) ont été accompagnées dans leur logement. La durée moyenne de séjour en 2020 de 3 mois est restée stable par rapport à 2019. Le plus souvent, les personnes, qui en font la demande, sont rassurées par **un accompagnement de 1 à 3 mois**, qui leur facilite l'inscription dans leur nouveau quartier / commune.

Ateliers et activités collectives

En 2020, bien évidemment, tous les ateliers ont été suspendus dès mars 2020. L'activité n'est donc pas représentative des offres habituellement proposées par l'association et le service. L'étroitesse de notre structure ainsi que les restrictions en extérieurs n'ont pas permis de mettre en place des ateliers même en groupe restreint. Cela a fortement impacté le sentiment d'isolement des personnes et a retenti sur leur état psychique.

Sorties réalisées

- Nombre de personnes sorties : 23 personnes (dont 7 enfants)

- Durée moyenne de séjour : 15.31 mois

On note une augmentation de la durée de séjour en 2020 (13.98 mois en 2019) : Sur la période annuelle, l'attente moyenne entre la demande et l'obtention d'un logement est passée à 3,1 mois en 2019 à 5,2 mois en 2020. Le peu de sortie réalisée en 2020 ne permet pas d'établir une tendance en baisse ou à la hausse en terme d'accès selon les spécificités du public (femmes avec enfants ou adulte isolé).

- Sorties logement, hébergement, santé

1. Logement autonome public ou privé : 10 personnes
2. Hébergement temporaire : 2 personnes
3. Sorties : Retour dans la famille : 1 personne
4. Sorties médicalisées (hôpital, Halte santé,...) : 1 personne

L'accès au logement est toujours un enjeu important pour l'insertion des personnes. Cette année, il a particulièrement été mis à mal par les conséquences de la situation sanitaire. D'ordinaire, 2 périodes dans l'année sont propices aux orientations sur des logements sociaux : le printemps et la fin de l'année. Aucune sortie n'a pu se faire au printemps 2020 et très peu en fin d'année, même si des livraisons de logements ont repris. La tension qui existe sur Toulouse pour les T1 voire T1 bis est prégnante et rend difficile l'accès pour les personnes isolées à bas ressources.

La difficulté réside de manière récurrente dans la pénurie de petits logements sociaux accessibles à des ressources de type RSA (dont le montant de loyer est inférieur à 300 euros, concrètement dont le loyer est quasiment voire intégralement solvabilisé par l'allocation logement...).

Nous travaillons donc dès l'accueil auprès des personnes accompagnées à l'acceptation d'un relogement en périphérie de Toulouse (inscription SYPLO faite à l'entrée, demandes de logement maintenues actives dès l'accession possible au logement). De fait, il nous semble de plus en plus pertinent de développer en périphérie de Toulouse des possibilités d'hébergement. Cela favoriserait probablement l'appropriation d'un lieu de vie hors de Toulouse, la modification les représentations tenaces du public quant à la « banlieue ».

Perspectives pour 2021

- L'évaluation externe prévue en 2020, est planifiée pour 2021 ; elle permettra l'actualisation du projet de service et des outils d'accueil (contrat d'hébergement et livret d'accueil)
- Maintien de l'objectif de déploiement au-delà de la couronne toulousaine, dans des territoires où l'accès au logement est facilité, favorisant ainsi dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'insertion sociale et/ou professionnelle de la personne.
- Le projet de déménagement initié en 2017/2018 n'ayant pas abouti pour des questions immobilières, l'association poursuit l'objectif de développement d'une nouvelle structure regroupant plus largement l'insertion et l'hébergement diffus.
- Les professionnels du CHRS Deltour sont par ailleurs mobilisés :
 1. En interne : Dans la réflexion portée par l'association concernant les territoires ruraux où les besoins d'accompagnement sociaux sont conséquents et où le défaut de services accroît la complexité des situations de précarité, mais aussi d'addictions ;
 2. En externe : sur la réforme de la tarification des CHRS au regard des conséquences sur l'avenir des CHRS et les personnes accueillies.
 3. Le développement d'une plateforme technique (sociale et médico-sociale) sur le nouveau site qui viendra soutenir l'accompagnement selon d'autres modalités : CHRS hors les murs, répartition territoriale, logement d'abord.

FICHE D'ACTIVITÉ : CHRS RIQUET 2020

Présentation et objectifs

Le CHRS Riquet est une structure collective proposant 40 places en hébergement :

- 1.30 places dans l'hébergement collectif, réparti en chambres collectives (3, 4 ou 5 places) et en chambres doubles ou individuelles.
- 2.5 places dont une place couple dans l'appartement semi-collectif
- 3.5 places en studio relais dont deux « couples » couple et un pour personne à mobilité réduite.

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée, le C.H.R.S. CPVA Riquet répond plus particulièrement aux orientations et aux priorités suivantes :

- Permettre un accueil inconditionnel et immédiat en réponse à une demande d'hébergement d'urgence,
- Proposer un soutien et/ou un accompagnement socio-éducatif,
- Aider à accéder ou à recouvrer une autonomie personnelle et sociale,
- Co-construire une orientation, une suite de parcours.

L'action est développée en complémentarité avec les autres services d'ARPADE et les institutions et organismes.

Le C.H.R.S. CPVA Riquet est autorisé à accueillir des adultes, hommes et femmes, et des couples, éventuellement accompagnés d'animaux, en situation de grande précarité et de désocialisation et présentant le cas échéant des conduites addictives.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur un suivi socio-éducatif. L'accompagnement éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés.

L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour :

- d'un accompagnement individualisé (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement),
- d'une dynamique collective par la participation à des ateliers (jeux de société, atelier cuisine, jardinage) et à des sorties.

Données quantitatives

Personnes accueillies :

Nombre de personnes accueillies : 76 personnes dont **45 nouvelles admissions**.

Répartition : 76% d'hommes, 24% de femmes

Répartition âges (adultes) : 10 % entre 18 et 24 ans ; 78% entre 25 et 59 ans ; 12 + de 59 ans

Taux d'occupation : 98,20 % : Calcul sur 40 places jusqu'au 31 mars et 30 places à compter du 1er avril 2020, soit sur 11 850 journées

Ateliers et activités collectives

Les ateliers :

- Jeux de société : 26 ateliers / 6 participants en moyenne / 152 participations
- Repas à thème : 6 ateliers / 4 participants en moyenne / 24 participations
- Bien Être : 1 atelier / 6 participants / 6 participations
- Coiffure : 1 atelier / 5 participants / 5 participations

Sorties réalisées :

- Nombre de personnes sorties : 45 personnes
- Durée de séjour : 6.81 mois soit 208 jours, quasiment 7 mois. On note une augmentation de la durée de séjour en 2020 (5 mois en 2019, soit 149 jours)
- Sorties logement, hébergement, santé :

1. Logement autonome public ou privé : 4 personnes
2. Logement adapté : 2 personnes
3. Hébergement temporaire dont CHRS : 6 personnes
4. Autres sorties (chez un tiers) : 4
5. Sorties médicalisées (hôpital, Halte santé, établissement spécialisé) : 6 personnes
6. Autres sorties (non précisées ou retour à la rue) : 24. Ce résultat est à mettre en relation avec les 46% de personnes accueillies et restées moins d'un mois.

La durée de séjour a augmenté notamment du fait de l'attente pour l'obtention d'un logement en bail social ou l'accès à un autre dispositif.

Données qualitatives

Plus de 80 % de la population accueillie au CHRS RIQUET en 2020 rencontre des problèmes de santé : physique, maladies chroniques, troubles psychiques ou psychiatriques et/ou une problématique de dépendance à des psychotropes dont l'alcool.

- 53% des personnes présentent des problématiques liées à la santé de façon générale (classée dans « autres » dans le graphique présenté dans le paragraphe statistiques)
- 17% des personnes présente une dépendance.
- 15% rencontre des troubles psychiques ou psychiatriques

Déroulement de l'action

Une année marquée par la pandémie de COVID 19

L'année 2020 est marquée par la pandémie de COVID 19, qui nous a demandé une réorganisation conséquente et nécessaire dès le mois de mars et, en suivant une limitation des accueils, dans le respect du protocole sanitaire. Nous sommes alors passés en ouverture H 24 entre le 17 mars et le 11 juillet puis du 1er novembre au 31 décembre.

Cette année particulière, nous a permis d'expérimenter l'ouverture de l'établissement en H 24 ainsi qu'un travail au sujet de la Réduction Des Risques.

Ce fut aussi une année éprouvante pour les professionnels : réorganisation du fonctionnement, des plannings, intégration de nouveaux salariés (remplacements pour des arrêts de travail et renfort lié à l'ouverture H 24 notamment).

Perspectives pour 2021

Suite à l'expérience de l'ouverture H 24, nous allons déposer auprès de la DDCS une demande d'ouverture H24, demande travaillée et portée conjointement avec le CHRS urgence ANTIPOUL (CCAS) et le CHU JUNOD (CROIX ROUGE).

Nous revisitons l'organisation et le fonctionnement du CHRS RIQUET collectif, dans la perspective d'acter ces évolutions dans le projet d'établissement.

Nous entamons une collaboration avec le CSAPA d'ARPADE dans le but d'intégrer dans nos pratiques professionnelles et dans le cadre institutionnelle la dimension « réduction des risques ».

LES ATELIERS CHANTIER INSERTION – CONFLUENCES

Présentation et objectifs

L'association ConfluenceS a pour objet l'insertion socioprofessionnelle par l'emploi. La direction et l'encadrement sont assurés par ARPADÉ dans le cadre de conventions de collaboration.

Ce dispositif permet d'accueillir des salariés éloignés du marché de l'emploi en contrat d'insertion sous la responsabilité d'encadrants techniques pour la mise en œuvre des activités de production.

L'atelier de Limayrac a pour support des activités de 2nd oeuvre du bâtiment et l'atelier d'Auterive est spécialisé sur la restauration du patrimoine traditionnel en maçonnerie. Les salariés en insertion ont 2 heures hebdomadaires sur les 26h qu'il effectuent pour travailler sur leur projet socio-professionnel avec la Conseillère en Insertion Professionnelle.

L'Atelier de Limayrac / Toulouse accueille en moyenne 16 salariés en insertion avec 2 encadrants techniques et l'atelier d'Auterive accueille en moyenne 8 salariés en insertion avec 1 encadrant technique.

Données d'activités en 2020

La situation liée au double confinement (printemps et automne) a véritablement impacté le fonctionnement des deux chantiers. Lors de la première période et conformément aux consignes gouvernementales, nous avons arrêté toute activité. Cependant le contact a été maintenu avec chaque salarié en insertion et de manière très individuelle. A la fois la CIP et leur encadrant technique les ont contactés chaque semaine afin d'éviter toute rupture relationnelle et d'apporter les réponses aux questions posées et aux besoins évoqués.

Concernant la production les aides de la Direccte et du Département nous ont permis d'atténuer nos pertes mais pas totalement.

Le volume d'heures effectué par les salariés en insertion

Contrairement à d'autres chantiers nous n'avons pas, pour l'instant, de problème lié au recrutement des personnes mais les autres années nous avons eu ces problèmes de « gestion de la consommation ». L'année 2020 (en dehors de la période confinement) nous a enfin permis de stabiliser correctement les temps liés à notre conventionnement.

Notre réseau de partenaires s'est élargi et consolidé (peu de différence avec 2019), nous poursuivons le travail avec les collègues des sites d'Arpade, du Ctr d'Arpade (centre de poste cure en milieu rural) ainsi que du PLIE. Nous travaillons également avec d'autres CHRS. Des candidats ont été orientés par notre réseau de partenaires, Pierre Maurice et Elisedu GEIQ BTP, du pôle emploi bien entendu (Me.Veyrac qui connaît le chantier d'insertion et notre travail), le Cap emploi, via Me Oustric, ainsi que nos collègues de vidéos trois quart et l'agence 3I.

La production

ACI Limayrac :

- Concernant la SNCF pas de changement véritable si ce n'est une restriction budgétaire eu égard à la période COVID qui a modifié à la baisse l'enveloppe accordée. En 2021, nous reprendrons le conventionnement classique mais avec un modèle d'appel à projet (ce ne sera donc plus une subvention) mais qui pourrait être sur ou jusqu'à 5 ans.
- Concernant les autres types de chantiers, nous pouvons signaler, en plus des clients habituels la densification du nouveau partenariat avec Soliha établi fin 2019. Ce partenariat récent s'est consolidé par une demande de Soliha d'assurer en plus des gros chantiers (une moyenne d'un à deux appartements par mois à rénover) de mettre en place un service de maintenance sur leur parc d'appartement couvrant le territoire de Toulouse Métropole.

ACI Auterive :

- L'activité de production est établie en fin d'année pour l'année d'après et nous avons encore devant nous plusieurs années de travaux possibles. Le début 2021 se déroulera sur la commune du Vernet afin de réaliser la réhabilitation de l'ancien presbytère pour en faire une maison de la culture (durée environ 6 mois) et le second d'une durée à peu près identique sera la rénovation de deux vieux ponts à cheval sur les territoires de trois communes.

Les parcours d'insertion

ACI Limayrac : 7 personnes sont sorties en 2020 :

- 1.Sortie sans situation d'emploi ou de formation, la situation santé du salarié était précaire et des arrêts réguliers ont eu lieu. Cependant, un travail avec notre partenaire permet de conclure à une nette amélioration de la situation sociale en fin d'accompagnement. Un relais a été fait auprès de CAP EMPLOI pour assurer une continuité de parcours adapté.
- 2.Sortie sans situation d'emploi ou de formation, cependant la situation du salarié s'est améliorée d'un point de vue social après 2 ans d'accompagnement sur le chantier. Le projet professionnel et le réseau pour l'aboutissement du projet a été réalisé mais la situation sanitaire a parasité le bon déroulement.
- 3.Sortie positive vers un emploi temps plein en CDD en milieu « ordinaire » dans la branche professionnelle souhaitée.
- 4.Sortie positive vers une association intermédiaire sur des contrats mensuels qui sont renouvelés depuis presque 6 mois.
- 5.Sortie pour raison médicale, Monsieur a eu une intervention médicale qui nécessite un temps d'arrêt long. Il est donc en suspension d'agrément et pourra se réorienter vers l'IAE lorsque sa situation lui permettra.
- 6.Sortie pour raison médicale, après plusieurs mois d'aménagement de poste pour le maintien du salarié sur le chantier compte tenu de raisons médicales. De nouvelles restrictions médicales ont empêchées le maintien dans l'emploi. A ce jour, le salarié est en suspension d'agrément.
- 7.Sortie sans situation d'emploi ou de formation, orientation vers un milieu adapté au handicap.

ACI Auterive : 4 personnes sont sorties en 2020 :

- 1.Sortie pour une entrée en formation. La réussite de cette entrée en formation a pu être réalisée dans de bonnes conditions avec nos partenaires, Pôle Emploi et ARPADÉ.
- 2.Sortie emploi pour un CDD de 6 mois renouvelable, dans le secteur d'activité qu'elle visait dans le cadre de sa reconversion. Cette embauche s'est réalisée notamment grâce au réseau professionnel de notre encadrant technique.
- 3.Sortie sans situation d'emploi ou de formation. D'un commun accord, une sortie du chantier s'est effectuée car la situation personnelle de cette salariée était difficilement compatible avec un maintien sur le poste.

4.Sortie sans situation d'emploi ou de formation. Cependant, une rencontre avec une association intermédiaire du secteur a été réalisée avant la fin d'agrément. Il est à ce jour, en attente de la commission de cette structure pour une éventuelle mission.

Les perspectives 2021

ACI Limayrac

- Un renforcement de notre clientèle : nous avons une perspective d'augmentation d'activité avec une demande de l'association ASP2A qui souhaite que l'on assure la maintenance de son parc bâtiment et logement.
- Rencontre avec Toulouse Métropole Emploi afin de s'inscrire progressivement dans le cadre des clauses sociales d'insertion.
- Maintenir une bonne gestion de la consommation dans le cadre de la bourse aux postes.
- Continuer à améliorer la qualité du travail rendu ainsi que notre organisation afin de maintenir la clientèle acquise.
- Continuer et finaliser la recherche de nouveaux locaux plus grands afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions et développer de nouveaux projets.
- Poursuivre la collaboration afin de la concrétiser avec économie circulaire et innovation sociale (Palanca) afin, peut-être, de rentrer dans une autre forme de partenariat.

ACI Auterive

- Changement d'encadrant technique : il devrait se faire dès que nous aurons trouvé la bonne personne et la date d'embauche est prévu pour janvier/février 2021.
- Nous prévoyons de mettre en place du partenariat avec le chantier de la CCBA, en particulier des formations en commun voire, si ça fonctionne, peut-être d'autres aspects à gérer collectivement.

FICHE D'ACTIVITÉ : PLIE - ANNÉE 2020

Présentation et objectifs

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) propose un accompagnement renforcé via un parcours individualisé vers l'emploi.

L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un programme d'actions pour lever les freins à l'emploi.

Nous collaborons depuis plusieurs années avec le PLIE géré par Toulouse Métropole. Deux salariés d'ARPADE sont détachés auprès de l'équipe du PLIE pour accueillir les personnes relevant plus spécifiquement accueillies dans les centres d'hébergement, les lieux d'accueil et les associations d'insertion.

Données quantitatives

Personnes accueillies

Les référentes PLIE ARPADE CPVA accompagnent chacune en moyenne 67 participants (contre 69 l'année précédente) en file active mensuelle.

Au 31 décembre 2020 nous comptabilisons en moyenne 134 participants en file active contre 138 en 2019, nous avons accompagné 206 participants et intégré 73 personnes se répartissant de la façon suivante : 46 femmes et 28 hommes entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 presque à équivalence de l'année précédente.

Caractéristiques des personnes accueillies

Sorties réalisées : **48,5% sortie positive** (CDD de 6 mois minimum ou CDI ; obtention de qualifications ou création d'activité) ce qui est quasi identique à l'année précédente.

Les CDD de plus de 6 mois et les CDI que nous n'avons pas pu valoriser faute de justificatifs représentent 12 % des sorties. Autre type de sorties non comptabiliser : les personnes cumulant des contrats à temps partiels (inférieur aux mi-temps) très précaire (CDD de courte durée, mission intérim, IAE...).

En tenant compte des sorties autre emploi CDD inférieur à 6 mois, IAE...nous arrivons à un taux de sortie positive de 69,1 %.

Les sorties pour formations qualifiantes sont faibles pour des raisons d'échec cette année et aussi pour une difficulté d'accès à celle-ci aux vues de leurs critères de sélection.

Données qualitatives

Profil divers des personnes accompagnées : errance, prostitution, violences conjugales, addictions, santé mentale, handicap, migration, détention

Féminisation accrue des participants : L'année 2020 comme 2019 fait apparaître une plus grande proportion de femmes (64% contre 36% pour les hommes) qui accentue la tendance à la hausse de 2019 : 39% d'hommes pour 61% de femmes en 2019.

Rajeunissement confirmé en 2020 des personnes accompagnées même si la part des personnes âgées de plus de 50 ans continue d'augmenter aussi (au détriment de la tranche d'âge intermédiaire), reflet des difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi qui est un constat sur le plan national : le public dit 'sénior' est plus fortement fragilisé par la conjoncture et à ce titre est davantage concerné par le statut de demandeur d'emploi de longue durée.

Augmentation des personnes de nationalité étrangère confirmée en 2020 : on note cette année encore l'augmentation de personnes de nationalité étrangère qui représente 75% du public accompagné (UE et hors UE) contre 70% en 2019.

Les personnes accueillies cumulent un certain nombre de freins à lever durant les étapes du parcours

- L'hébergement et l'accès au logement
- La maîtrise de la langue française

- La parentalité : elle est plus large que la question du mode de garde ; elle prend différentes formes : enfants placés, enfants restés dans le pays d'origine sans possibilité de venir en France, difficulté d'autorité parentale...
- L'isolement
- La mobilité : le coût (notamment de l'heure supplémentaire de conduite) ; les difficultés d'apprentissage en particulier pour les personnes d'origine étrangère et les problèmes de santé (notamment traitements pas compatibles) rendent l'accès au permis difficile
- Les ressources : dégradation de la situation : 67% des participants à l'entrée du dispositif n'ont aucune ressource (contre 60% en 2019) avec des incidences sur l'avancée du parcours : pas de moyen de communiquer (pas de téléphone), disponibilité restreinte : obligation de se rendre au Grand Ramier à des heures très précises pour manger, se doucher, obligation de récupérer le courrier certains jours....

Déroulement de l'action

En moyenne les participants sont en parcours depuis 26 mois :

- 50 % des participants n'ont pas dépassé les 12 mois de suivi
- La durée des parcours à la sortie quant à lui est de 19 mois

La majeure partie des participants ont en commun la problématique emploi et la problématique logement, ce qui représente un frein majeur à l'insertion sociale.

Les emplois de parcours : Une grande partie des personnes admises est composée de personnes sans ressources. Elles ont recours à des emplois de quelques heures par semaine, de très courtes missions ou à l'IAE.

Les actions d'accompagnement transversales concernent principalement : les ressources financières (notamment accès à la Banque alimentaire / Deltour), la recherche d'hébergement ou logement, la santé (accès aux droits / CMU), la mobilité. Compte tenu de la part importante du public de nationalité étrangère et notamment de primo arrivant, l'apprentissage du français est bien souvent la première action mobilisée.

Les actions de redynamisation : Mobilisation des actions PLIE d'accompagnement et d'aide à l'orientation des femmes, ainsi que l'action de redynamisation et les actions de groupe (qui permettent de rompre l'isolement, de créer un réseau. Les questions de la citoyenneté et de la laïcité sont également abordées)

Perspectives pour 2021

La convention avec Toulouse Métropole a été renouvelée pour 2 ans (2020-2021) et confirme l'adéquation de la réponse proposée par ARPADE.

On note que les résultats de sorties positives avoisinant les 50%, traduit l'investissement des référents dans leur pratique. Le plan d'action que propose le PLIE est un support sur lequel peut s'appuyer les référentes et qui contribue à lever les freins des participants.

Le travail réalisé en partenariat doit lui aussi continuer à s'opérer ; notamment sur la question des relations entreprises et de la mise en emploi selon la méthode Transfer investie par le PLIE de Toulouse Métropole, pour laquelle les référentes doivent continuer à se mobiliser en 2021.

FICHE D'ACTIVITÉ : FORMATION QUALIFIANTE
SOUDURE - 2020

Présentation et objectifs

Le centre de formation à la soudure vise à faciliter l'accès à la formation pour un public en recherche d'emploi. La formation soudure a pour objectifs de :

- favoriser l'acquisition d'une technicité permettant une employabilité rapide et durable,
- permettre l'obtention des certifications (CQP).

Le contenu de la formation se décline en 3 modules ciblant l'apprentissage des connaissances et des techniques relatives à la soudure en semi-automatique sur tôle (MAG), la soudure à l'électrode enrobée sur tôle (SAEE) et la soudure sur tube (TIG). L'accès aux différents modules est défini dans le cadre d'un projet individualisé de formation. Un bilan est réalisé régulièrement entre le formateur et le stagiaire et détermine la progression vers chacun des modules.

L'apprentissage se déroule sur une période de 6 mois soit 900 heures (795 heures en centre de formation et 105 heures de stage en entreprise). Le projet pédagogique alterne quotidiennement un enseignement théorique et un encadrement pratique en l'atelier.

L'équipe d'encadrement a pour objectif pédagogique de promouvoir auprès des stagiaires l'acquisition d'un savoir-faire mais aussi d'un savoir-être devant optimiser l'insertion professionnelle. Elle est composée de : 2 formateurs, 1 conseillère en insertion professionnelle, 1 assistante administrative, 1 chef de service, 1 directrice adjointe.

Données quantitatives

Personnes accueillies

21 stagiaires accueillis :

- répartition : 20 hommes ; 1 femme
- répartition âges : 10 personnes entre 18 et 25 ans ; 11 personnes entre 26 et 60 ans.

- 5 stagiaires entre janvier et mars 2020, sur la fin de parcours débutés en septembre 2019
 - 1 stagiaire de ce groupe a abandonné pour raisons personnelles

- 16 stagiaires de juin à décembre 2020
 - tous les stagiaires de ce groupe sont allés au terme du parcours de formation
 - 9 stagiaires de ce groupe ont pu bénéficier d'une prolongation du parcours de 2,5 mois jusqu'en mars 2021
 - 1 a choisi de retourner en emploi à l'issue de la période initiale de formation.
 - 4 ont choisi de ne pas poursuivre pour raison personnelle, préférant rechercher un emploi immédiatement
 - 2 n'ont pas été retenus suite à un absentéisme conséquent sur la période initiale.

Les parcours réalisés

Certifications obtenues : 109 qualifications obtenues (72 en 2019 pour 14 stagiaires) soit une moyenne d'environ 6 qualifications par stagiaire (variation importante du nombre de qualifications obtenues parmi les stagiaires : de 1 à 16).

Au 31/03/2021, nous n'avons pas encore de retour sur la situation des 9 stagiaires qui ont été prolongés, la session de formation s'étant terminée le 12/03/2021.

Voici à ce jour les informations qui concernent les 11 stagiaires qui ont fini leur cursus de formation en 2020 :

- 2 sont en contrat CDI soit 18.18%
- 3 travaillent en intérim (tous secteurs) soit 27.27%
- 4 sont sans emploi (inscrit en intérim) soit 36.37%,
- 2 situations inconnues soit 18.18%

Ces données mettent en évidence la difficulté à trouver un emploi compte tenu de la situation sanitaire en cours et des exigences des entreprises par rapport à l'expérience face aux nombreux professionnels sur le marché de l'emploi.

Données qualitatives

Le profil du public est divers et multiple tant dans les caractéristiques de sa formation initiale que dans son parcours professionnel.

Il comprend tant des personnes souhaitant valider ou certifier une pratique professionnelle que des personnes en réorientation de projet.

Le public présente souvent des difficultés sociales, familiales, de logement auxquelles le centre de formation essaye de répondre par la mise en place d'un accompagnement socioprofessionnel.

Un tiers des stagiaires a eu des difficultés à mener à bien la formation sur la durée. Plusieurs raisons, éventuellement cumulées : la persistance de problématiques sociales, le manque de capacité à s'investir durablement dans une formation, une inadaptation à un cursus d'enseignement, des problématiques de santé.

La précarité, dans laquelle se trouve un certain nombre de stagiaires, ne permet pas aux personnes de s'engager dans un cursus long de formation. Cette année cela s'est traduit pour 4 d'entre eux par un absentéisme conséquent à partir de la mi-parcours, après le 1er passage de qualifications.

Déroulement de l'action

Recrutement des stagiaires :

Nous avons rencontré des difficultés de recrutement (insuffisance de candidatures et cumul de difficultés des personnes ayant présenté leur candidature) mais aussi un début de formation perturbé par la pandémie, ne nous a pas permis de démarrer avec le nombre de stagiaires prévus. La session à débiter avec 10 stagiaires au lieu de 20, ce qui a permis de respecter les mesures de distanciations sociales. Par la suite nous avons pu intégrer 6 autres stagiaires avec une entrée en formation décalée.

Composition de l'équipe :

L'année 2020 a été menée par une équipe renouvelée :

- 2 Formateurs : François DURAND et Jean LAGARD
- 1 Conseillère en Insertion Professionnelle : Roxanne MAILLARD
- 1 Stagiaire CIP : Corinne DANIEL

Job Dating :

Malgré les contraintes liées aux mesures de distanciation sociale nous avons pu organiser un Job Dating avec 3 agences d'intérim. Cela a permis aux stagiaires d'appliquer les acquis des ateliers réalisés avec la conseillère en insertion professionnelle. Ils ont su mettre en valeur leurs compétences et personnalité au-delà de la simple présentation d'un CV. Les candidatures des stagiaires ont éveillé la curiosité des recruteurs, qui ont fait un retour très positif de l'expérience. La période étant peu propice aux embauches (pandémie et fin d'année qui est traditionnellement une période de basse d'activité dans ce secteur d'activité), mais également la possibilité leur étant donné de poursuivre la formation sur le début 2021, cette journée ne s'est pas immédiatement concrétisé par des propositions d'emploi.

COVID :

La pandémie nous a contraint à une réorganisation permanente tout au long de l'année 2020 :

- Annulation des dernières réunions d'information collectives avec comme conséquence un manque de candidatures.
- Report de 2 mois du démarrage de l'action avec le désistement de 2 personnes.
- Décalage des épreuves de passage de licences
- Des difficultés à s'approvisionner en fourniture, contraignant le démarrage du programme de formation.
- Une organisation parfois complexe pour dispenser les cours théoriques.

Par ailleurs un des stagiaires a contracté le COVID lors de son stage en entreprise. L'entreprise a dû fermer 2 jours le temps d'obtenir le résultat des tests de tout le personnel.

Perspectives pour 2021

L'association ARPADÉ a obtenu le marché 2019/2022 nous permettant ainsi de poursuivre cette action. Cependant, la spécificité du public accueilli (parcours complexes) demande un accompagnement global important qui a été réajusté compte-tenu de la diminution du nombre d'heures de formation octroyé par parcours (de 1350 heures à 900 heures).

Ainsi, le contenu proposé jusqu'alors (formation sur 3 procédés de soudage) est adapté en fonction des capacités et du potentiel des stagiaires. Les 6 mois de formation (dont 3 semaines de stage en entreprise) sont un élément contraignant pour mener à bien une formation complète. Le choix des procédés de soudage à acquérir sera précisément mis en perspectives avec le projet de la personne et la nature de la demande sur le marché de l'emploi. Le 3ème procédé (TIG) est accessible pour ceux qui auront pu acquérir les compétences des 2 autres procédés (MAG et SAEE)

Les difficultés de recrutement et les difficultés d'obtention d'emploi pérenne à l'issue de la formation interrogent sur le caractère porteur de cette formation en termes d'insertion.

Elles questionnent également l'adaptation de notre formation aux contraintes sociales des stagiaires et à celle du rythme de la formation pour une partie d'entre eux.

Les éléments d'analyse du contexte économique, de l'évolution du marché de la soudure, des modifications conséquentes de la réglementation vis-à-vis des Organismes de Formation, nous amènent à interroger la poursuite de l'activité pour les années à venir et/ou à penser une évolution du modèle tant dans son contenu que dans sa diversité d'offre et de financement par la Région Occitanie.

Ainsi, dans un très court terme, nous engageons une réflexion devant porter sur :

- la possible diversification des modèles de formation (formation courtes / longues et requalification de professionnels) et donc des sources de financement (GEIQ, agences d'intérim, entreprises de soudure...),
- le développement de l'action d'insertion vers un modèle d'ACI chantier d'insertion métallerie serrurerie.

Outre, la question du développement d'un chantier d'insertion, demeure le point essentiel des locaux. En effet, la structure telle qu'elle existe ne peut pas recevoir une activité de production dans les normes légales imposées. Nous devons donc engager la recherche de nouveaux locaux afin de créer un pôle insertion regroupement toutes les activités.